

VUE D'ENSEMBLE DES PLATEFORMES ÉLECTORALES FÉDÉRALES 2021

EN DATE DU 11 SEPTEMBRE 2021

CANADIAN
PSYCHOLOGICAL
ASSOCIATION



SOCIÉTÉ
CANADIENNE
DE PSYCHOLOGIE

OBJECTIF

Le dimanche 15 août 2021, on annonçait la dissolution du Parlement et désignait la date du lundi 20 septembre 2021 pour la tenue d'une élection fédérale. Pour aider les membres à bien comprendre les plateformes respectives de chacun des partis politiques nationaux qui présentent des candidats dans toutes les régions du pays (c.-à-d. le **Parti libéral du Canada**, le **Parti conservateur du Canada**, le **Nouveau Parti démocratique du Canada** et le **Parti vert du Canada**), la Société canadienne de psychologie (SCP) a préparé des tableaux synthèses présentant les « engagements » de chacun des partis sous les différents thèmes suivants :

1. La santé (page 4)
2. La santé mentale (page 10)
3. La dépendance, l'usage de substances et la santé (page 15)
4. La recherche (page 19)
5. Les peuples autochtones (page 23)
6. Les droits de la personne, l'égalité et l'équité (page 46)
7. Les changements climatiques (page 61)
8. Les personnes en situation de handicap (page 76)
9. La thérapie de conversion (page 79)
10. L'aide médicale à mourir (page 80)
11. Les soins à domicile et les soins de longue durée (page 82)
12. La santé publique (page 85)
13. Le revenu de base (page 9)

Puisque les partis feront d'autres annonces pendant la campagne en cours, nous mettrons périodiquement à jour ces tableaux synthèses. Les sections laissées vides signifient que les partis n'ont pris aucun engagement en la matière ou que lesdits engagements se trouvent sous un thème différent. Autant que possible, nous avons reproduit textuellement dans les tableaux synthèses les engagements contenus dans les plateformes des partis. Aussi, toutes erreurs ou omissions demeurent sous la responsabilité de Glenn Brimacombe (directeur des politiques et des affaires publiques de la SCP) gbrimacombe@cpa.ca.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE?

Puisque nous connaissons la composition du nouveau gouvernement le 20 septembre, il sera important de veiller à ce que ce gouvernement respecte les engagements qu'il a pris dans les divers domaines politiques, tel qu'on les retrouve dans les tableaux synthèses. La SCP encourage tous ses membres à participer au processus démocratique et à exercer leur droit de vote. Alors que vous réfléchissez à votre choix et évaluez les plateformes des partis et leurs candidats, des occasions de dialogue avec les candidats locaux pourraient se présenter (p. ex. : débat public, porte-à-porte, rencontre [en personne ou virtuelle] avec le candidat). Si de telles occasions se présentent, voici quelques questions que vous pourriez poser :

1. Votre parti prévoit-il un financement fédéral destiné spécifiquement à l'amélioration de l'accès à des services de soins en santé mentale et pour le traitement des dépendances et l'usage de substances à l'échelle du pays?
2. Comment votre parti prévoit-il améliorer l'accès à des services de soins en santé mentale en temps opportun, et plus particulièrement l'accès à des services de psychologie?
3. Votre parti appuie-t-il de nouveaux investissements dans le domaine de la recherche en psychologie?

1. LA SANTÉ

Parti libéral	Parti conservateur	Nouveau Parti démocratique	Parti vert
<p>Nous travaillerons avec les provinces et les territoires pour remettre sur pied le système de soins en : (a) investissant immédiatement 6 milliards de dollars, en plus des 4 milliards déjà engagés, afin de soutenir l'élimination des listes d'attente dans le système de santé. Nous négocierons des ententes avec toutes les provinces et tous les territoires afin de veiller à ce que les Canadiens qui sont en attente de soins obtiennent les traitements dont ils ont besoin le plus rapidement possible et à ce que le système de soins primaires soit en mesure de donner les résultats dont auront besoin les Canadiens à l'avenir; (b) facilitant l'embauche de 7500 médecins de famille, infirmiers praticiens et membres du personnel infirmier grâce à un investissement quadriennal de 3,2 milliards de dollars à partir de 2022; et (c) fournissant 400 millions de dollars sur quatre ans pour élargir les services de santé virtuels afin d'offrir des soins primaires à tous les Canadiens, peu importe où ils vivent. Nous investirons des fonds supplémentaires pour améliorer l'infrastructure numérique et pour apporter d'autres améliorations au système afin d'offrir plus de soins virtuels. Tiré de <i>S'assurer que chaque Canadien a accès à un médecin de famille ou à une équipe de soins de santé primaires</i>.</p>	<p>Nous rencontrerons les premiers ministres provinciaux dans les 100 premiers jours au pouvoir pour proposer un nouvel accord sur la santé avec les provinces et les territoires qui portera le taux de croissance annuel du Transfert canadien en matière de santé à au moins 6 %. Cela permettra d'injecter près de 60 milliards de dollars dans notre système de santé au cours des dix prochaines années. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 69</p>	<p>Nous inclurons une assurance médicaments de qualité pour tout le monde en injectant chaque année 10 milliards de dollars. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 15</p> <p>Nous élaborerons une stratégie pancanadienne sur la couverture des médicaments pour les maladies rares. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 15</p> <p>Nous veillerons à ce qu'une gamme complète de contraceptifs d'ordonnance et de soins de santé reproductive soient facilement accessibles sans frais, par l'entremise de l'assurance-maladie et du régime public d'assurance médicaments, et travaillerons avec les provinces, territoires et gouvernements autochtones pour mettre fin à la pauvreté périodique. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 103</p>	<p>Réévaluer les modalités du Transfert canadien en matière de santé (TCS) pour accorder aux communautés rurales un financement équitable par rapport à leurs besoins. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 36</p>
<p>Nous investirons dans le recrutement de professionnels de la santé dans les communautés rurales et les régions éloignées en (1) augmentant de 50 % le maximum d'effacement de la dette du</p>	<p>Pour aider à faire du Canada un endroit où tous les Canadiens qui souffrent se voient offrir un répit, nous allons doubler les investissements fédéraux directs dans les soins palliatifs. Selon l'Association</p>	<p>Nous maintiendrons et appliquerons la <i>Loi canadienne sur la santé</i>, en particulier contre la menace insidieuse de la privatisation et des frais d'utilisateur-payeur. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 59</p>	<p>Nous aiderons les provinces à mettre en œuvre des modèles de prestation novateurs, comme la télé-médecine, pour améliorer l'accès aux soins de</p>

<p>Programme canadien de prêt aux étudiants, passant de 40 000 dollars à 60 000 dollars sur cinq ans pour les médecins de famille, les résidents en médecine familiale, les infirmières praticiennes et les infirmières. Nous élargirons également la liste restreinte actuelle des professionnels admissibles du programme afin de fournir l'effectif complet dont une communauté a besoin pour réussir, ce qui comprend l'ajout de dentistes, de pharmaciens, d'hygiénistes dentaires, de sages-femmes, de travailleurs sociaux, de psychologues, d'enseignants et d'éducateurs de la petite enfance; et (2) en fournissant aux professionnels de la santé un incitatif fiscal unique leur permettant de déduire jusqu'à 15 000 dollars de revenu cumulé au cours de leurs trois premières années de pratique, ce qui donnera un coup de pouce avec les dépenses initiales liées à l'établissement d'une clinique médicale, à la communication avec les clients et à l'intégration à la communauté. Tiré de <i>S'assurer que chaque Canadien a accès à un médecin de famille ou à une équipe de soins de santé primaires</i>.</p>	<p>canadienne de soins palliatifs, moins de 30 % des Canadiens qui ont besoin de soins palliatifs les reçoivent. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 71</p>		<p>santé en milieu rural canadien. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 36</p>
<p>Nous nous engageons à investir 9 milliards de dollars sur 5 ans pour assurer de meilleurs soins aux aînés du Canada, en travaillant avec les provinces et les territoires. Tiré de <i>S'assurer que chaque Canadien a accès à un médecin de famille ou à une équipe de soins de santé primaires</i>.</p>	<p>Nous renforcerons Santé Canada pour : (1) S'assurer qu'il peut rapidement étudier des innovations cruciales comme de nouveaux tests, traitements et vaccins; (2) Former des partenariats avec le secteur privé au lieu de dépendre du gouvernement. Nous allons reconnaître que certaines choses sont mieux faites par le secteur privé et allons y faire appel plus rapidement; et (3) Travailler avec les provinces pour harmoniser la formation en soins intensifs afin d'assurer que les titres de compétences sont transférables pour améliorer la capacité en situation d'urgence. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 66</p>	<p>Nous mettrons la <i>Loi canadienne sur la santé</i> en application, pour s'assurer que les provinces rendent l'avortement médical et chirurgical disponible dans toutes les régions du pays, sans obstacle. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 103</p>	<p>(1) Nous élargirons la <i>Loi canadienne sur la santé</i> en finançant entièrement un programme universel d'assurance médicaments pour pouvoir offrir à toute la population un régime d'assurance de qualité couvrant les médicaments d'ordonnance afin qu'aucune personne ne saute, n'étire ou n'abandonne les médicaments qui lui sont prescrits parce qu'elle n'en a pas les moyens. (2) Nous créerons un organisme d'achat de médicaments en gros et réduirons les périodes de protection des brevets des médicaments pour faire en sorte que tous les Canadiens puissent avoir accès à des médicaments abordables plus rapidement et plus équitablement. (3) Nous établirons un calendrier</p>

			<p>précis pour l’instauration d’une assurance médicaments universelle lequel prévoit : (a) l’établissement, en 2022, d’une agence canadienne du médicament ayant pour mandat d’évaluer les médicaments d’ordonnance et de négocier les prix pour un formulaire national; (b) l’introduction, en 2022, d’une législation fédérale sur l’assurance médicaments de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux; (c) le lancement, dès 2022, d’un système national d’assurance médicaments qui fournira une couverture universelle pour une liste de médicaments essentiels; et (d) la mise en place d’un formulaire complet d’ici le 1er janvier 2025, au lieu de 2027. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l’audace</i>. Page 56</p>
<p>Nous renforcerons les pouvoirs fédéraux en vertu de la <i>Loi canadienne sur la santé</i> et de la <i>Loi sur les arrangements fiscaux</i> entre le gouvernement fédéral et les provinces pour déduire les transferts de santé des provinces qui permettent la surfacturation des services assurés par l’État, afin de protéger l’intégrité de notre système de santé public universel. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 4</p>	<p>Nous élaborerons et exécuterons une Stratégie nationale sur les isotopes, qui établira un cadre de coopération au sein duquel les gouvernements, les propriétaires et les exploitants de réacteurs et d’accélérateurs nucléaires, et d’autres intervenants pourront travailler ensemble afin de prévenir et d’atténuer les perturbations de l’infrastructure essentielle, de s’y préparer, d’y répondre et de s’en remettre et, point plus important, de continuer à faire avancer la recherche et le développement d’isotopes critiques pour améliorer la vie des gens.</p> <p>Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 70</p>	<p>Nous collaborerons avec les provinces et les territoires pour s’attaquer au problème des temps d’attente afin d’améliorer l’accès aux soins de base partout au pays. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 59</p>	<p>Nous élargirons l’assurance-maladie pour offrir des soins dentaires gratuits aux personnes à faible revenu. (1) Nous travaillerons à l’élaboration d’un programme universel de soins dentaires au Canada, afin que chaque personne ait accès à des soins dentaires de base de haute qualité, quelle que soit sa situation d’assurance. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l’audace</i>. Page 56</p>
<p>Nous établirons des règlements en vertu de la <i>Loi canadienne sur la santé</i> régissant l’accessibilité des services de santé sexuelle et reproductive afin qu’il ne fasse aucun doute, peu importe où une personne vit, qu’elle ait accès à des services de santé sexuelle et reproductive accessibles au public. Si</p>	<p>Nous allons soutenir la santé des mères et des nouveau-nés et prolonger les congés payés des femmes qui font une fausse-couche ou ont un enfant mort-né. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 142</p>	<p>Nous travaillerons avec les provinces pour développer une infrastructure publique virtuelle sécuritaire et accessible. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 59</p>	<p>En collaboration avec les professionnels de la santé et les gouvernements provinciaux et territoriaux, élaborer et financer une stratégie nationale sur la démence. Cette stratégie permettrait de soutenir la recherche, d’améliorer la qualité de vie des patients et des soignants et d’informer le public pour</p>

<p>une province ne respecte pas cette norme, cela entraînerait une pénalité automatique appliquée aux transferts fédéraux en matière de santé. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 5</p>			<p>le sensibiliser et réduire la stigmatisation. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 68</p>
<p>Nous offrirons jusqu'à dix millions de dollars à Santé Canada pour l'élaboration d'un portail facilement accessible qui fournit des renseignements exacts, sans jugement et fondés sur des données sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, qui comprendra une section qui dévoile des renseignements erronés sur l'avortement. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 5</p>		<p>Nous identifierons les lacunes en ressources humaines dans le réseau de la santé et nous établirons un plan de recrutement et de rétention des médecins, des infirmières et infirmiers et des professionnels de la santé dont la population a besoin. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 59</p>	<p>Nous élargirons la <i>Loi canadienne sur la santé</i> : (a) en élargissant le modèle d'assurance-maladie à payeur unique pour inclure l'assurance médicaments pour tous; (b) en créant une centrale d'achat groupé de médicaments et réduire les périodes de protection des brevets des médicaments; (c) en étendant le modèle d'assurance-maladie à payeur unique pour inclure les soins de longue durée et les services de santé mentale améliorés; et (d) en élargissant le modèle d'assurance-maladie à payeur unique pour inclure des soins dentaires de base gratuits pour tous.</p> <p>Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 71</p>
<p>Nous fournirons jusqu'à dix millions de dollars sur trois ans à des organismes locaux dirigés par des jeunes qui répondent à leurs besoins uniques en matière de santé sexuelle et reproductive.</p> <p>Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 5</p>		<p>Nous travaillerons avec les provinces et les territoires pour améliorer l'accès aux soins palliatifs dans tout le pays. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 59</p>	<p>Nous rétablirons l'Accord canadien sur la santé : (a) en augmentant les transferts en matière de santé en les fondant sur la démographie et les besoins réels en soins de santé dans chaque province, en remplacement de la formule actuelle basée sur la croissance du PIB introduite par le gouvernement Harper et conservée par les libéraux; (b) en négociant l'Accord canadien sur la santé afin de donner la priorité aux services de santé mentale et de rétablissement, à l'accès à des services d'avortement sûrs de même qu'à des services de santé d'affirmation du genre tels que les hormones, les bloqueurs et les opérations chirurgicales; et (c) en réduisant les temps d'attente, qui sont une question fondamentale de l'accessibilité du système de santé, en particulier dans le cas des soins primaires en soutenant les</p>

			<p>médecins de famille et les équipes interprofessionnelles pour réduire les temps d'attente et en améliorant l'accessibilité à leurs soins dans toutes les communautés du pays.</p> <p>Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 71-72</p>
<p>Nous n'accorderons plus un statut d'organisme de bienfaisance à des organisations antiavortement (par exemple, les centres de crise de grossesse) qui fournissent des services de consultation malhonnêtes aux femmes au sujet de leurs droits et des options qui sont à leur disposition à toutes les étapes de la grossesse. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 5</p>		<p>Nous collaborerons avec les provinces pour nous assurer qu'il y ait un accès égal à la chirurgie d'affirmation du genre partout au pays et que ces procédures et médicaments soient couverts par les régimes publics d'assurance-maladie. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 104</p>	<p>Nous nous attaquerons à l'impact du changement climatique sur la santé et le mieux-être : (a) en réorientant le mandat de Santé Canada vers la santé mentale et les dépendances, la promotion de la santé et la prévention des maladies et les risques liés aux changements climatiques; et (b) en encourageant les associations médicales à former les professionnels de la santé à comprendre les menaces sanitaires liées aux changements climatiques et à en tenir compte. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 72</p>
		<p>Les personnes aux prises avec l'infertilité devraient avoir accès aux services et aux soins dont elles ont besoin, peu importe la province ou le territoire où elles vivent. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 63</p>	<p>Nous développerons la télémédecine : (a) en définissant et en maintenant des normes nationales en matière de sécurité et de qualité pour les soins virtuels; (b) un investissement réservé aux soins virtuels financés par l'État; (c) en assurant l'interopérabilité des données et leur accessibilité aux patients; (d) en soutenant un accès équitable par des investissements dans les infrastructures; et (e) en soutenant les politiques qui conduisent à la continuité des soins virtuels. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 74-75</p>
		<p>Nous allons agir immédiatement pour empêcher la vente de produits sanguins et veiller à ce que tout le monde puisse avoir accès à un avortement sécuritaire dans toutes les régions du pays. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 54</p>	

		Nous mettrons en place une stratégie pancanadienne pour les aînés-es, laquelle comprendra une stratégie pancanadienne sur la démence adéquatement financée et un plan de prévention des mauvais traitements à l'égard des aînés-es. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 69	
		Nous collaborerons avec les partenaires provinciaux, les professionnel·les de la santé et les dentistes afin d'intégrer les soins dentaires universels au système de santé public du Canada. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 62	
		Tout le monde devrait pouvoir bénéficier de soins oculaires et auditifs. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 63	
		Nous travaillerons, en collaboration avec les personnes vivant avec des troubles du spectre de l'autisme, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie pancanadienne sur l'autisme qui coordonnera le soutien à la recherche, assurera l'accès à des services axés sur leurs besoins, favorisera l'emploi et aidera à développer l'offre de logements adaptés. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 66	
		Nous réglementerons les produits de santé naturels en vertu d'une loi autonome. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 59	

2. LA SANTÉ MENTALE

Parti libéral	Parti conservateur	Nouveau Parti démocratique	Parti vert
<p>(1) Nous établirons un nouveau transfert fédéral aux provinces et aux territoires, soit le Transfert canadien en matière de santé mentale. Ce transfert les aidera à élargir la prestation de services de santé mentale de haute qualité, accessibles et gratuits. S'appuyant sur les principes d'universalité et d'accessibilité de la <i>Loi canadienne sur la santé</i>, ce transfert aidera également à établir des normes dans chaque province et territoire, afin que les Canadiens puissent s'attendre à des services opportuns, universels et adaptés à leur culture. Cela aidera les provinces et territoires à se concentrer sur les listes d'attente pour recevoir des services critiques et à les résoudre et à fournir de l'aide à ceux qui en ont besoin, en fonction des besoins uniques de chaque région. (2) Nous consacrerons un financement permanent et continu aux services de santé mentale dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé mentale, avec un investissement initial de 4,5 milliards de dollars sur cinq ans. En comptant l'accord bilatéral existant sur les services de santé mentale signé en 2017, cela augmenterait à 2,5 milliards de dollars par année d'ici 2025-2026 l'aide fédérale aux services de santé mentale. Ce montant s'ajoutera à d'autres investissements que nous ferons pour soutenir les Premières Nations, les Inuits et les Métis en leur donnant un meilleur accès aux services de santé mentale et en cas de traumatismes. (3) Nous mènerons un examen complet de l'accès au crédit d'impôt pour personnes handicapées, aux prestations d'invalidité du RPC, et à d'autres</p>	<p>Nous présenterons le Plan d'action canadien en matière de santé mentale qui va : (1) Proposer aux provinces de former un partenariat avec le gouvernement fédéral en allouant une part considérable du financement pour la santé stable et prévisible à la santé mentale afin d'assurer qu'un million de Canadiens additionnels peuvent recevoir un traitement, chaque année.; (2) Encourager les employeurs à ajouter une protection de la santé mentale à leurs régimes d'avantages sociaux en offrant un crédit d'impôt sur 25 % du coût de cette protection additionnelle pendant les trois premières années; (3) Créer un programme pilote pour allouer 150 millions de dollars en trois ans en subventions à des organisations sans but lucratif et des organismes de bienfaisance qui offrent des programmes en santé mentale et bien-être; et (4) Créer une ligne nationale de prévention du suicide à trois chiffres.</p> <p>Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 69</p>	<p>La COVID-19 a eu un impact considérable sur notre santé mentale. Cela est d'autant plus vrai pour les jeunes qui signalent des niveaux élevés de dépression et d'anxiété. Les soins en santé mentale devraient être disponibles gratuitement pour les personnes qui en ont besoin. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 63</p>	<p>Nous fournirons aux sans-abris des services de santé mentale élargis : (1) Un meilleur accès à des services de santé mentale de haute qualité mettrait en évidence les liens entre les sans-abris et les personnes souffrant de problèmes de santé mentale. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 49</p>

<p>prestations et programmes fédéraux pour s'assurer qu'ils sont disponibles pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale. (4) Nous incluons la santé mentale en tant qu'élément spécifique des normes de santé et de sécurité au travail, et en exigeant des employeurs qu'ils prennent des mesures préventives visant à résoudre les problèmes de stress et les risques de blessures sur les lieux de travail. (5) Nous financerons complètement la création d'une ligne d'assistance nationale de santé mentale et de prévention du suicide. (6) Nous collaborerons avec des partenaires pour assurer un accès rapide aux services de santé mentale périnatale.</p> <p>Ces investissements permettront d'avoir plus facilement accès à des psychologues, des thérapeutes, des travailleurs sociaux, des conseillers et d'autres types de soutien communautaire. Cela améliorera les soins offerts aux enfants et aux jeunes qui ont fait tant de sacrifices au cours de la dernière année tout en permettant à des millions de Canadiens aux prises avec un problème de santé mentale, dont plusieurs ont tendance de ne pas chercher de traitement, d'accéder aux services dont ils ont besoin. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 6</p>			
<p>Nous lancerons un nouveau fonds pour le bien-être des étudiants visant à raccourcir les délais et à améliorer l'accès aux soins de santé mentale dans les collèges et universités. Ce fonds appuiera l'embauche de jusqu'à 1 200 nouveaux conseillers en soins de santé mentale, dont certains seront en mesure de répondre aux besoins des étudiants autochtones et racisés, dans les établissements postsecondaires de partout au pays. Nous</p>	<p>(1) Nous allouerons un milliard de dollars sur cinq ans aux programmes de santé mentale et de traitement de la toxicomanie chez les Autochtones. (2) Nous soutiendrons des approches novatrices qui répondent aux crises de santé mentale et de toxicomanie, notamment des programmes de traitement sur le territoire et données en langues autochtones. (3) Nous soutiendrons le développement de programmes de santé mentale et de</p>	<p>Dans un premier temps, nous mettrons en place des soins en santé mentale pour les gens non assurés, afin qu'ils puissent avoir accès à du soutien sans se soucier du coût. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 63</p>	<p>(1) Nous déploierons une stratégie nationale de santé mentale et une stratégie de prévention du suicide, lesquelles prévoient (a) la renégociation de l'Accord canadien sur la santé de manière à améliorer les services de santé mentale et de réadaptation pour que les services de santé mentale soient ensuite considérés comme médicalement nécessaires; (b) l'accroissement des investissements fédéraux directs dans les soins de santé</p>

investirons 500 millions de dollars sur 4 ans et consacrerons 10 % annuellement au soutien des institutions postsecondaires dirigées et exploitées par les Autochtones. Tiré de *Avançons ensemble*. Page 21

traitement de la toxicomanie par les peuples autochtones afin de former le palier communautaire et de permettre la prestation de programmes culturellement appropriés, offerts en langues autochtones. Tiré de *Plan de rétablissement du Canada*. Page 127

mentale communautaires; et (c) la mise en place de mécanismes de responsabilité solides pour assurer la prestation de soins de santé mentale au même titre que la santé physique. (2) Nous augmenterons les investissements dans les soins de santé mentale dirigés par des Autochtones (a) en veillant à augmenter le soutien aux programmes et services de santé mentale dirigés par des Autochtones et culturellement adaptés, dans le respect des pratiques de guérison autochtones, de guérison par la terre et du principe d'autodétermination; (b) en veillant à ce que tous les programmes soient guidés par le Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations; (c) en établissant un financement permanent pour des programmes de soins communautaires de toxicomanie à l'intention des peuples autochtones, fondés sur la terre et tenant compte des traumatismes; (d) en augmentant les investissements ciblés dans le personnel de santé mentale travaillant auprès des Autochtones; (e) en doublant le budget actuel de l'Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone; et (f) en prenant des mesures concrètes pour répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, particulièrement ceux qui concernent la santé mentale. (3) Nous aiderons les Premières Nations, les Métis et les Inuits à (re)construire des systèmes de connaissances traditionnelles sur la guérison et le mieux-être (a) en incluant officiellement la guérison traditionnelle dans les programmes de mieux-être mental, de soins à domicile et en milieu communautaire; et (b) en veillant à ce que ce processus soit dirigé par des organismes des Premières Nations, des Métis et des Inuits. (4) Nous investirons dans la santé mentale des jeunes (a) en fournissant un financement

			<p>réservé aux interventions précoces de santé mentale, notamment les programmes d'apprentissage social et émotionnel, pour une éducation de la petite enfance accessible et de qualité, pour l'accès à des services communautaires de santé mentale à l'intention des parents et des soignants, pour les programmes de soutien par les pairs destinés aux jeunes, pour les cliniques mobiles de santé mentale pour les jeunes, etc.; (b) en lançant une stratégie ciblée visant à faciliter un accès rapide (opportun) aux services de santé mentale pour les jeunes gens et les enfants; (c) en finançant des projets de prévention, de traitement et de recherche liés à la santé mentale des jeunes, afin de répondre à la crise croissante des troubles de santé mentale chez les jeunes gens; et (e) en demandant une étude nationale visant à évaluer les effets des téléphones et des médias sociaux sur la santé mentale à l'adolescence. (5) Nous investirons dans des projets communautaires de logements supervisés. La création d'un bassin de logements ne suffira pas nécessairement à répondre aux besoins des personnes ayant des troubles de santé mentale graves ou chroniques. Le logement supervisé combine l'accès à un logement abordable avec des services de soutien intensifs et coordonnés. Les projets devraient inclure une allocation logement ou un supplément au loyer, une structure de gestion de cas, du counseling, une aide à la prise de médicaments et une formation à l'autonomie fonctionnelle. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 64-65</p>
<p>(1) Nous travaillerons avec les provinces et les territoires afin d'aider tous les Canadiens à avoir un meilleur accès aux tribunaux de santé mentale et de fournir un plan de rétablissement aux</p>		<p>Notre projet d'assurance médicaments signifie que les médicaments d'ordonnance pour les soins en santé mentale seront également désormais disponibles gratuitement pour tout le monde.</p>	<p>Nous nous engageons à : (1) Revitaliser les soutiens sociaux, économiques, physiques et de santé mentale et à y consacrer des ressources, en particulier à la lumière de l'incarcération massive des</p>

<p>personnes souffrant de maladie mentale; et (2) nous améliorons l'accès à des services de santé mentale culturellement adaptés et tenant compte des traumatismes pour les Autochtones envoyés en traitement par les tribunaux de santé mentale. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 78</p>		<p>Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 63</p>	<p>indigènes, des Noirs et des autres personnes racialisées; (2) Faire en sorte que la prison soit un dernier recours, lorsque la sécurité publique nécessite l'emprisonnement; et (3) Adopter des lois qui réduisent l'incarcération des personnes ayant des problèmes de santé mentale grâce à des mesures préventives. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 99</p>
		<p>Nous travaillerons avec les provinces et les territoires pour tirer parti de ces initiatives et mettre en place une approche globale des services de santé mentale. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 63</p>	
		<p>Nous mettrons en place une stratégie pancanadienne de santé mentale périnatale pour soutenir les familles avant et après la naissance. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 63</p>	
		<p>Nous ferons une priorité du soutien en santé mentale pour les militaires et leur famille. Aucune ni aucun militaire, ancienne ou ancien combattant des Forces canadiennes ne devrait jamais faire face seul aux répercussions de son expérience ou à la transition à la vie civile. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 117</p>	

3. LA DÉPENDANCE, L'USAGE DE SUBSTANCES ET LA SANTÉ

Parti libéral	Parti conservateur	Nouveau Parti démocratique	Parti vert
<p>Nous nous engageons à : (1) Mettre en place une stratégie exhaustive pour traiter la consommation problématique de substances et pour mettre fin à la crise des opioïdes; (2) Consacrer 25 millions de dollars à la sensibilisation du public pour réduire la stigmatisation associée à la consommation problématique de substance; (3) Investir 500 millions de dollars pour appuyer les provinces et les territoires dans l'accès à une gamme complète de traitements fondés sur des preuves, reconnaissant que le succès du traitement n'est pas déterminé par une abstinence à long terme; (4) Soutenir les provinces et les territoires dans la création de normes pour les programmes de traitement de la consommation de substances afin que les Canadiens puissent avoir accès à un soutien de qualité et fondé sur des données lorsqu'ils en ont le plus besoin; et (5) Appuyer les nombreux contrevenants à faible risque ou ceux qui en sont à leur première infraction en procédant à une réforme du Code criminel afin d'abroger les sanctions minimales obligatoires et pertinentes, et en demandant aux policiers et aux procureurs de la Couronne d'éviter qu'ils intègrent le système de justice pénale. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 6</p>	<p>Nous investirons 325 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour créer 1 000 places de traitement résidentielles et construire 50 centres communautaires, partout au pays. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 70</p>	<p>Pour sauver des vies et aider les personnes aux prises avec les opioïdes, nous allons déclarer une urgence de santé publique et travaillerons avec tous les paliers de gouvernement, les expert-es en santé et la population en vue de mettre fin à la criminalisation et aux préjugés liés à la toxicomanie, afin que les personnes dépendantes puissent obtenir l'aide dont elles ont besoin sans crainte d'être arrêtées. Parallèlement, nous sévirons contre les véritables criminels, ceux qui profitent des gens et du marché des drogues illégales. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 64</p>	<p>Nous fournirons des services et du soutien aux sans-abris : (1) Nous mettrons en œuvre des programmes de financement pour les municipalités qui offrent un soutien aux toxicomanes en situation d'itinérance : (a) nous soutiendrons les initiatives de type « Logement d'abord » et d'autres modèles éprouvés de lutte contre divers problèmes de santé. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 49-50</p>
	<p>Nous rétablirons l'approche Priorité au logement, qui a été affaiblie par le gouvernement fédéral actuel, afin d'aider à lutter contre la crise de la toxicomanie au Canada. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 60</p>	<p>Nous travaillerons avec les provinces et les professionnels de la santé pour créer un approvisionnement sécuritaire de médicaments de rechange réglementés aux drogues de la rue, soutenir les sites de consommation supervisés et</p>	<p>(1) Nous déclarerons une urgence nationale de santé publique face à la crise liée aux drogues mortelles. (2) Nous décriminaliserons la possession de drogues illicites pour usage personnel : (a) nous supprimerons les sanctions pénales pour la</p>

développer l'accès aux traitements sur demande pour les personnes aux prises avec une dépendance. Tiré de *Oser mieux*. Page 64

possession à des fins personnelles et la consommation de toutes les drogues en vertu de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*; et (b) nous légiférerons sur ce changement plutôt que de recourir à des mesures informelles, progressives et discrétionnaires qui n'aboutissent pas à une véritable décriminalisation. (3) Nous créerons un approvisionnement national sûr en drogues de prédilection : (a) nous élaborerons un programme par l'intermédiaire du gouvernement fédéral afin que la population puisse accéder en toute sécurité à des substituts pharmaceutiques à leurs drogues de prédilection. (4) Nous investirons dans un système intégré de décriminalisation et d'accès à des services efficaces pour les personnes en quête de traitement : (a) nous augmenterons le financement des organismes communautaires offrant des tests de dépistage des drogues et du soutien aux personnes qui consomment; (b) nous mettrons en œuvre un programme national d'éducation et de distribution de Naloxone afin que des trousseaux de Naloxone soient couramment accessibles pour traiter les surdoses et que tout le monde comprenne ce que c'est et comment l'utiliser; (c) nous créerons un contexte juridique et politique qui finance et encourage des programmes fondés sur des données probantes visant à faciliter l'établissement et l'élargissement des services de réduction des risques dans tout le Canada, y compris dans les milieux ruraux et les prisons; et (d) nous accroîtrons le soutien aux services de santé mentale et de toxicomanie pour les personnes à la recherche de ces services. (5) Nous amnistierons les personnes condamnées pour possession simple de cannabis : (a) nous accorderons un pardon automatique à toute personne condamnée pour

			<p>possession simple de cannabis et veillerons à ce que toutes traces des infractions et circonstances soient effacées du casier judiciaire. (6) Nous proposerons la légalisation des drogues actuellement illégales en se fondant sur les meilleures données disponibles sur leurs effets nocifs et bénéfiques, en vue de considérer la consommation excessive de drogues comme un problème de santé : (a) une réglementation des drogues axée sur la santé publique, comme c'est actuellement le cas au Canada pour l'alcool, le tabac et le cannabis, pourrait permettre un accès plus sûr à ces substances en plus de protéger les personnes et les communautés; et (b) selon la substance et ses bienfaits et inconvénients potentiels, la réglementation pourrait aller des ordonnances médicales aux points de vente réglementés en passant par des établissements sous licence procurant un accès sûr aux adultes et protégeant les enfants et les ados. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 61-62</p>
	<p>Nous formerons un partenariat avec les provinces pour nous assurer que des trousse de naloxone sont offertes gratuitement partout au pays. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 70</p>	<p>Nous lancerons une enquête sur le rôle potentiel des compagnies pharmaceutiques dans l'aggravation de la crise des opioïdes, et si tel est le cas, nous leur demanderons une compensation financière significative pour les coûts publics de cette crise. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 64</p>	<p>La crise des overdoses doit être traitée comme une question de soins de santé et non comme une question criminelle. (1) Nous aborderons la crise des intoxications médicamenteuses comme un problème de santé, et non comme un problème criminel. (2) Nous déclarerons les intoxications médicamenteuses comme une urgence sanitaire nationale. (3) Nous reconnaitrons que la contamination au fentanyl est la raison pour laquelle les décès sont plus précisément décrits comme des empoisonnements que comme des overdoses. (4) Nous décriminaliser la possession de drogues pour un usage personnel. (5) Nous veillerons à ce qu'il y ait un accès à un dépistage sûr et à un approvisionnement public des drogues de choix. (6) Nous</p>

			garantirons l'accès au soutien médical dont les consommateurs de drogues ont besoin. (7) Nous augmenterons le financement des organisations communautaires pour tester les drogues de rue. (8) Nous rendrons les kits de Naloxone largement disponibles pour traiter les overdoses. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i> . Pages 73-74
	Nous allons réorienter la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances afin d'assurer que chaque personne qui souffre de toxicomanie a la possibilité de guérir et de vivre une vie sans drogue, et que toutes les politiques relevant de la Stratégie visent l'objectif de réduire les dommages et d'encourager la guérison. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i> . Page 70		
	Nous reverrons le cadre politique sur l'abus de substances du gouvernement fédéral pour que la guérison en soit l'objectif ultime. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i> . Page 70		

4. LA RECHERCHE

Parti libéral	Parti conservateur	Nouveau parti démocratique	Parti vert
<p>Nous allons investir 100 millions de dollars pour étudier les effets à long terme de la COVID-19 sur la santé, notamment les effets de la COVID-19 de longue durée sur différents groupes, y compris les plus vulnérables et les enfants. Tiré de <i>Avançons ensemble, Pour tout le monde</i>. Page 3</p>	<p>Voir la section sur la santé publique.</p>	<p>Nous allons travailler de concert avec les universités et les professionnel·les de la santé pour que la recherche publique sur les questions de santé continue de se développer. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 59</p>	<p>Nous allons : (1) Investir dans la recherche scientifique et donner suite aux recommandations de financement intégral du rapport sur l'examen du soutien fédéral aux sciences fondamentales au Canada; (2) Augmenter les dépenses de recherche-développement (R-D) à 2,5 % du PIB, ce qui placerait le Canada dans la moyenne de l'OCDE; (3) Augmenter le financement des conseils subventionnaires de 22,4 milliards à 30 milliards de dollars, y compris le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Faire en sorte que toutes les subventions accordées par les conseils subventionnaires fédéraux tiennent compte des résultats environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des recherches qu'ils soutiennent; (4) Rétablir et augmenter le financement de la recherche sur les changements climatiques et l'atmosphère (RCCA) au CRSNG et assurer le financement continu du Laboratoire de recherche atmosphérique dans l'environnement polaire (PEARL), ce que les libéraux n'ont pas réussi à faire; (5) Créer une agence spécialisée en innovation portant sur le développement de projets conjoints réunissant des universités, des entreprises privées et des laboratoires nationaux; (6) Appuyer le Cadre de référence sur l'équité, la diversité et l'inclusion du CRSNG dans tous les programmes fédéraux de financement de subventions et s'engager à</p>

			<p>renforcer les réseaux canadiens de scientifiques et d'ingénieurs afin d'assurer la pleine participation des groupes en quête d'équité, notamment les femmes, les minorités visibles, les Autochtones, les personnes ayant diverses identités de genre et les personnes handicapées; 7) Élaborer un programme de financement réservé et durable pour les infrastructures hydrauliques, en s'appuyant sur le succès du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) qui a fonctionné entre 2016 et 2018. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 17-18</p>
<p>Nous investirons 37,5 millions de dollars sur 6 ans dans les recherches sur l'eau douce menées dans le cadre des travaux de la Région des lacs expérimentaux par l'organisme International Institute for Sustainable Development (IISD-ELA). Tiré de Document d'information « Les libéraux continuent d'avancer en matière de protection de l'eau douce ».</p>			<p>Nous allons : (1) Assurer un financement continu de la recherche sur la fragilité afin d'améliorer les soins aux personnes âgées vulnérables et investir dans de nouvelles activités de R-D dans le secteur du vieillissement et de la gérontechnologie; (2) Atteindre les objectifs ambitieux de la Stratégie nationale sur les démences en augmentant l'investissement canadien global de 50 millions à 150 millions de dollars sur cinq ans dans le domaine de la recherche sur la démence. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 68</p>
<p>Nous allons réformer le Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental pour réduire les formalités administratives et la nécessité de recourir à des consultants; reconsidérer les dépenses admissibles pour qu'elles correspondent mieux aux réalités actuelles de l'innovation et de la R-D et faire en sorte que le programme soit plus généreux pour les entreprises qui prennent les plus grands risques, afin de promouvoir la productivité, les nouvelles inventions et la création de bons emplois. Tiré de <i>Avançons ensemble, Pour tout le monde</i>. Page 20</p>			

<p>Nous ajouterons 1 000 chaires de recherche au Canada pour aider à attirer et retenir les meilleurs chercheurs dans les universités canadiennes et soutenir la recherche de cycle supérieur en améliorant l'équité entre les genres et l'équité raciale dans les facultés canadiennes, en favorisant la recherche interdisciplinaire et en renforçant les capacités de calibre mondial du Canada dans les sciences de la vie et dans la recherche biomédicale. Tiré de <i>Avançons ensemble, Pour tout le monde</i>. Page 30</p>			
<p>Nous établirons un fonds de 75 millions de dollars par année, à l'intention des collèges et universités, pour les aider à commercialiser des recherches de pointe, y compris en cernant et en protégeant les droits de brevet à l'égard de recherches menées à bien sous leur égide et en rapprochant les chercheurs et les personnes ou entreprises pour aider à trouver des applications pratiques des innovations et à faire croître notre économie. Tiré de <i>Avançons ensemble, Pour tout le monde</i>. Page 30</p>			
<p>Nous instaurerons un nouveau fonds de 100 millions de dollars par année en nous appuyant sur la contribution du Canada à la science et aux vaccins à ARNm, afin de poursuivre la recherche sur les maladies à forte incidence pour lesquelles un vaccin pourrait être développé. Tiré de <i>Avançons ensemble, Pour tout le monde</i>. Page 30</p>			
<p>Nous irons de l'avant avec notre plan d'investir dans la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle qui appuie les innovations et la recherche en matière d'intelligence artificielle au pays; nous investirons dans l'Institut canadien</p>			

<p>de recherches avancées pour attirer et retenir des chercheurs de pointe; nous fournirons aux chercheurs une capacité informatique exclusive aux instituts nationaux d'intelligence artificielle et fera progresser l'élaboration et l'adoption de normes en matière d'intelligence artificielle. Tiré de <i>Avançons ensemble, Pour tout le monde</i>. Page 30</p>			
<p>Nous irons de l'avant avec une stratégie quantique nationale qui amplifiera les forces importantes du Canada dans la recherche quantique et élargira nos technologies, nos entreprises et nos talents prêts à évoluer dans l'univers quantique. Tiré de <i>Avançons ensemble, Pour tout le monde</i>. Page 30</p>			
<p>Nous irons de l'avant avec notre plan d'investir dans le Centre canadien de fabrication de dispositifs photoniques du Conseil national de recherches du Canada et renforcerons le leadership du Canada en recherche, mise à l'essai et prototypage en matière de photonique réalisés par des universitaires et des entreprises innovatrices. Tiré de <i>Avançons ensemble, Pour tout le monde</i>. Page 30</p>			
<p>Nous établirons un organisme canadien de recherche d'avant-garde, faisant le pont entre le public et le privé en matière de travaux de recherche qui aident à développer la technologie et les capacités canadiennes dans des domaines porteurs. Tiré de <i>Avançons ensemble, Pour tout le monde</i>. Page 30</p>			

5. LES PEUPLES AUTOCHTONES

Parti libéral	Parti conservateur	Nouveau Parti démocratique	Parti vert
<p>Nous nous engageons à : (1) Travailler avec nos partenaires autochtones pour élaborer conjointement une stratégie de logement pour les Autochtones en régions urbaines, rurales et nordiques et soutenir cette stratégie par des investissements spécifiques; (2) Collaborer avec nos partenaires autochtones à la création d'un centre national du logement autochtone, où les Autochtones superviseront les programmes fédéraux de logement autochtone une fois qu'ils seront pleinement mis en œuvre; et (3) Faire des investissements supplémentaires dans le logement pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis, alors que nous nous employons à respecter notre engagement visant à combler les lacunes en matière d'infrastructure autochtone d'ici 2030. Plus de détails se trouvent dans la section « Progresser en matière de réconciliation avec les peuples autochtones ». Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 15</p>	<p>Nous allons soutenir des approches innovatrices pour répondre aux crises de santé mentale et de toxicomanie, notamment par des programmes de traitement conçus et administrés par les communautés autochtones dans le cadre d'un plan pour améliorer la prestation de services de traitement et de prévention de la toxicomanie culturellement appropriés dans les communautés des Premières Nations ayant des besoins élevés. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 70.</p>	<p>Nous mettrons pleinement en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 76</p>	<p>Pour faire avancer la réconciliation dans toutes les régions côtières et renforcer le leadership autochtone dans la conservation et la gestion des aires protégées, nous nous engageons à : (1) Collaborer avec les gouvernements et les organisations autochtones pour élaborer un cadre national de gestion d'aires protégées et de conservation autochtones (APCA), comprenant des accords de gouvernance collaborative, des organes décisionnels de cogestion et des structures administratives de soutien; (2) Investir dans des entreprises océaniques durables dirigées par des Autochtones et dans des programmes de conservation autochtones; (3) Inclure les peuples autochtones, leur perspective, leurs connaissances et leurs systèmes de gouvernance dans tous les aspects du développement économique des ressources océaniques et d'eau douce, notamment en ce qui concerne la sélection et la gestion des sites d'exploitation sur leurs territoires et les processus décisionnels; et (4) Faire naître un processus de consultation local et régional constructif, de nation à nation, sur la gestion des ressources marines partagées afin d'éviter de futurs conflits dus au manque de clarté des lois et des réglementations sur la pêche. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 29</p>
<p>Nous nous engageons à : (1) Poursuivre les efforts de construction d'un monument national à Ottawa en honneur aux survivants des pensionnats autochtones et de tous les enfants qui ont été</p>	<p>Nous allons : (1) Élaborer un plan exhaustif pour exécuter les appels à l'action 71 à 76 de la Commission de vérité et réconciliation (CVR); (2) Financer l'enquête sur tous les anciens pensionnats</p>	<p>Nous collaborerons avec les peuples autochtones à l'élaboration conjointe d'un plan d'action pan-canadien pour la réconciliation pour veiller à ce que les lois, politiques et pratiques du Canada soient</p>	<p>Nous assurerons l'accès au logement aux autochtones : (1) De concert avec des représentants des Premières Nations, des Inuits et des Métis, élaborer des stratégies de logement autochtone en</p>

<p>arrachés de leur famille et de leur communauté; et (2) Poursuivre les travaux avec les partenaires autochtones en vue de nommer un interlocuteur spécial qui collaborera avec les communautés autochtones, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les communautés afin de cerner le cadre juridique et réglementaire requis pour faire avancer la justice en lien avec les tombes anonymes et de formuler des recommandations relatives aux lois, règlements et politiques et pratiques du gouvernement fédéral concernant les sépultures anonymes et non documentées ainsi qu'aux lieux d'inhumation des pensionnats autochtones. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 67</p>	<p>autochtones du Canada où des tombes non marquées pourraient se trouver, ce qui comprend les sites où des enfants ont déjà été découverts; (3) Assurer que des ressources appropriées soient offertes aux communautés pour réinhumer, commémorer et honorer les personnes découvertes dans le cadre de l'enquête, selon la volonté de leurs proches; (4) Créer un ensemble de ressources détaillé et exhaustif pour sensibiliser les Canadiens de tous âges à l'histoire tragique des pensionnats autochtones; et (5) Ériger un monument national à Ottawa pour rendre hommage aux survivants des pensionnats autochtones et à tous les enfants perdus. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 123</p>	<p>conformes aux engagements du pays en matière de droits de la personne. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 76</p>	<p>milieu urbain inclusives et culturellement adaptées pour et par des Autochtones, comme le propose le caucus autochtone de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine; (2) Réinvestir dans le logement pour les communautés autochtones : (a) modifier les lois qui empêchent les organismes autochtones d'avoir accès à des sources de financement par l'entremise de la SCHL afin qu'ils puissent investir dans des besoins de logement autodéterminés; (b) financer des organismes de logement autochtone en milieu urbain; (c) concevoir et déployer une stratégie de logement pour les Autochtones des milieux urbains, ruraux et nordiques; (d) veiller à ce que toutes les constructions de logements dans les communautés autochtones respectent les principes établis dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones; (e) tirer parti des terres et des biens immobiliers fédéraux pour les céder à des organisations autochtones hors réserve à des fins de logement et de développement économique; (f) aider les autochtones en milieux urbain et rural à trouver des logements d'urgence et des options de logement abordables pour les jeunes, les aînés, les 2SLGBTQQA+ et les populations vulnérables; et (g) établir un programme d'aide au logement « pour et par les autochtones », à l'intention de toutes les communautés autochtones hors réserve et urbaines et inclure les autochtones inscrits et non inscrits hors réserve. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 48</p>
<p>Nous nous engageons à consacrer un montant supplémentaire de 1,4 milliard de dollars à une stratégie de santé mentale et de bien-être fondée sur les distinctions avec les Premières Nations, les</p>	<p>La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) affirme le droit des communautés autochtones de profiter de possibilités et d'avantages économiques découlant du</p>	<p>Par voie législative, nous allons créer un Conseil national de réconciliation. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 76</p>	<p>Nous ferons respecter le principe de Jordan dans son intégralité, en veillant à ce que les peuples autochtones reçoivent les soins de santé dont ils ont besoin sans délai résultant de tiraillement entre</p>

Inuits et la Nation métisse, s'ajoutant à notre récent engagement de 597,6 millions de dollars. Ce qui représente un investissement total de 2 milliards de dollars, réparti sur cinq ans. Tiré de *Avançons ensemble*. Page 67

développement des ressources sur leurs territoires traditionnels. Nous allons respecter et défendre ces droits en : (1) Travaillant avec des organisations dirigées par les Premières Nations, dont la Coalition des grands projets des Premières Nations, le Conseil des ressources indiennes, le Conseil canadien pour le commerce autochtone, le Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones, la National Coalition of Chiefs et l'Alliance des Premières Nations pour le GNL, afin de soutenir les communautés qui veulent être des partenaires de bons projets qui respectent nos normes environnementales élevées; (2) Créant la Société canadienne des possibilités autochtones afin d'aider les organisations des Premières Nations et inuites qui veulent avoir une participation en capital dans des projets majeurs (Cette société, fondée sur l'Alberta Indigenous Opportunities Corporation, réalisera des analyses de marché rigoureuses afin de garantir des prêts aux groupes autochtones pour qu'ils puissent investir dans des projets de ressources naturelles et d'infrastructures. Nous allons allouer un montant initial de cinq milliards de dollars pour les investissements dans des projets, partout au pays.); (3) Exigeant que les futurs gouvernements consultent les communautés autochtones avant d'annuler des projets approuvés quand des ententes sur les avantages ou des partenariats ont été conclus ou sont en cours de négociation; (4) Appliquant l'article 18 de la DNUDPA et en travaillant avec les Premières Nations afin d'élaborer un processus transparent que les communautés peuvent utiliser pour déterminer qui les représente pendant les consultations si ce ne sont pas les chefs élus; (5) Travaillant avec les détenteurs de droits des Premières Nations et d'autres droits autochtones

des compétences bureaucratiques. Tiré de *Plateforme de 2021. Il faut de l'audace*. Page 73

	<p>pour élaborer un processus de consultation permettant un dialogue plus efficient; (6) Créant un processus d'examen environnemental simplifié pour les gros projets, en partenariat avec les Premières Nations, pendant l'étape de l'évaluation environnementale; et (7) Soutenant les aires protégées autochtones ayant une importance culturelle sans aliéner les futurs avantages pour la communauté autochtone visée si elles sont utilisées d'une manière qui maintient ces protections. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Pages 124-125</p>		
<p>Nous nous engageons à fournir le soutien nécessaire aux communautés désirant poursuivre les efforts de recherche de lieux d'inhumation sur les anciens sites de ces établissements. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 68</p>	<p>Pour favoriser l'égalité des chances et encourager les entreprises autochtones à réussir, nous allons : (1) Allouer un financement ciblé de quatre millions de dollars sur trois ans pour l'embauche et la formation d'agents de développement économique locaux et régionaux; (2) Promouvoir, en collaboration avec des organisations municipales et de Premières Nations, des mécanismes pour améliorer les relations entre les municipalités et les Premières Nations voisines; (3) Promouvoir, à l'aide des infrastructures existantes des organisations nationales autochtones (ANSAF et CCCA), la formation managériale afin d'améliorer et de promouvoir la réussite des entreprises autochtones; (4) Créer un Programme de mentorat des entreprises autochtones permettant aux communautés et aux entrepreneurs autochtones de recevoir les conseils d'autres qui ont réussi; (5) Moderniser la <i>Loi sur la gestion des terres des Premières Nations</i> pour qu'elle soit plus conforme à l'Accord-cadre; (6) Engager 25 millions de dollars pour un programme national de soutien à la police et de formation communautaire afin de réduire les taux</p>	<p>Nous remplacerons la simple consultation par une norme de consentement préalable, libre et éclairé pour les communautés autochtones touchées par des politiques gouvernementales – y compris pour toutes les décisions touchant les droits territoriaux protégés par la Constitution, dont les études de projets énergétiques. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 76</p>	<p>Nous réaliserons les appels à l'action 18-24 de la Commission de vérité et réconciliation en améliorant les soins de santé pour les peuples autochtones. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 73</p>

	<p>d'incarcération dans les communautés autochtones; (7) Créer, En collaboration avec des groupes communautaires autochtones, un groupe de travail national au sein de la fonction publique canadienne afin d'encourager les demandes des communautés autochtones; et (8) Faciliter l'obtention de contrats gouvernementaux par les entreprises autochtones en : (a) établissant des objectifs et des mécanismes de responsabilisation pour les agents d'approvisionnement ministériels; (b) assurant que les règles d'approvisionnement n'excluent pas inutilement les entreprises autochtones légitimes; (c) donnant des réponses constructives aux soumissionnaires refusés; et (d) recherchant, en collaboration avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), de nouvelles mesures (ou améliorant les mesures existantes) par l'intermédiaire de la Politique des retombées industrielles et technologiques afin d'augmenter la participation des entreprises autochtones aux industries de la défense et de la sécurité. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 125</p>		
<p>Nous nous engageons à : (1) Fournir des fonds pour la construction du siège permanent du Centre national pour la vérité et réconciliation; et (2) Assurer un soutien financier régulier au Centre pour ses opérations de base associées au mandat donné par la Commission de vérité et réconciliation ainsi qu'un soutien réservé aux travaux sur les enfants disparus et les sépultures anonymes. Nous allons également poursuivre l'accélération de la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 68</p>	<p>Nous croyons que la prestation de services dans les réserves des Premières Nations est gérée de façon optimale par les Premières Nations elles-mêmes. Nous allons : (1) Améliorer la capacité de gouvernance des Autochtones en formant de jeunes leaders autochtones, notamment par l'intermédiaire de l'Institut des administrateurs de sociétés; (2) Permettre à l'administration financière des Premières Nations de monétiser le financement gouvernemental, exploitant le marché pour dynamiser leurs infrastructures; (3) Rester ouverts à l'étude de nouveaux modèles pour financer et offrir les services sociaux et les infrastructures</p>	<p>Nous allons reconnaître et respecter les traités, en appuyant les nations autochtones qui bâtissent et reconstruisent leurs structures de gouvernance. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 76</p>	<p>Nous soutiendrons les Premières Nations, les Métis et les Inuits, de concert avec leurs organisations, dans la (re)construction de systèmes de connaissances traditionnelles entourant la guérison et le mieux-être, y compris l'inclusion officielle de la guérison traditionnelle dans les programmes de santé mentale et de soins à domicile et communautaires. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 73</p>

	<p>essentielles; (4) Élaborer, en collaboration avec des groupes autochtones, un Plan d'action national pour contrer la violence envers les femmes et les filles autochtones; et (5) Consulter les Premières Nations afin de réformer les modèles de financement actuels dans le but de leur permettre de se soustraire à la gestion par des tiers, de réduire la paperasserie et d'offrir une voie plus claire, avec de meilleurs incitatifs, vers le financement global. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 125</p>		
<p>Nous nous engageons à : (1) Poursuivre l'application intégrale de la Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis et continuer de soutenir les communautés qui tentent d'exercer leur compétence en matière de services à l'enfance et à la famille; (2) Poursuivre la réforme des services à l'enfance et à la famille au sein des communautés autochtones; (3) Continuer notre collaboration avec les communautés autochtones afin d'aider les enfants et les familles à demeurer unis; et (4) Veiller en permanence à ce que les jeunes des Premières Nations atteignant leur majorité reçoivent le soutien dont ils ont besoin pendant deux années de plus et à mettre en œuvre les décisions du Tribunal canadien des droits de la personne. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 58</p>	<p>Le fait que de nombreuses communautés autochtones n'aient toujours pas d'eau potable salubre est une honte nationale. Nous allons : (1) Reconnaître que de l'eau potable salubre est un droit humain fondamental et mettre un terme aux avis à long terme sur l'eau potable; (2) Cibler les systèmes de distribution d'eau à haut risque; et (3) Travailler avec les communautés autochtones afin de trouver de nouvelles approches, par exemple une gouvernance régionale ou de coalition, qui aideront à assurer que les systèmes de distribution d'eau sont protégés et continuent à offrir de l'eau potable salubre à long terme. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 126</p>	<p>Nous allons respecter l'autodétermination des Inuit-es en élaborant conjointement le <i>Cadre de politiques pour l'Arctique</i> au moyen d'une gouvernance partagée au sein du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, notamment par l'adoption d'une politique pour l'Inuit Nunangat, en partenariat avec l'Inuit Tapiriit Kanatami. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Pages 76-77.</p>	<p>Nous nous engageons à : (1) Fournir un financement durable aux centres de guérison autochtones, nouveaux et existants, afin de remédier aux traumatismes causés par les pensionnats; (2) Augmenter le financement des centres d'amitié à travers le Canada qui fournissent des services sociaux essentiels à l'extérieur des réserves; (3) Honorer la demande originale de la Commission de vérité et de réconciliation pour le financement du travail sur le projet des Enfants disparus et des Sépultures non marquées; (4) Demander au Pape de s'excuser au nom de l'Église catholique pour son implication dans les pensionnats; (5) Reconnaître que les enfants autochtones dans les pensionnats ont été remplacés par des enfants autochtones en famille d'accueil; les enfants autochtones représentent 7,7 % des enfants au Canada, mais 52,2 % des enfants en foyer d'accueil; (6) Cesser de lutter contre les ordonnances du Tribunal canadien des droits de la personne exigeant du gouvernement qu'il indemnise les enfants et les familles victimes de la discrimination du Canada; et (7) veiller à ce que les enfants des Premières Nations non inscrits vivant hors réserve aient accès au Principe de</p>

			Jordan. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i> . Pages 77-78
<p>Nous continuerons de travailler avec des partenaires autochtones afin de verser une indemnisation juste et équitable aux gens auxquels le programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations a fait du tort. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 58</p>	<p>Nous allons négocier des accords de financement à plus long terme avec les organisations autochtones en milieu urbain afin d'offrir une stabilité et de meilleures possibilités de planification. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 127</p>	<p>Nous reconnaissons l'autodétermination des Métis-ses et c'est pourquoi nous allons respecter la feuille de route établie par le Ralliement national des Métis-ses et ses dirigeant-es. Nous allons poursuivre les négociations de gouvernement à gouvernement, sur des enjeux comme l'autonomie gouvernementale, l'éducation, le logement et la santé. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 77</p>	<p>Nous nous engageons à : (1) Respecter les responsabilités fiduciaires, honorer les traités et respecter tous les droits des peuples autochtones : (a) respecter la responsabilité fiduciaire du Canada dans les accords, honorer les traités et respecter tous les droits des peuples autochtones, y compris leurs droits inhérents à l'autonomie gouvernementale; (2) Travailler à la création d'une loi sur le Tribunal des terres et des traités autochtones : (a) en partenariat avec les peuples autochtones, travailler à la création d'une loi sur le Tribunal des terres et des traités autochtones afin d'établir un organisme indépendant qui décidera des revendications spécifiques, en veillant à ce que les négociations de traités soient menées et financées de manière équitable et que les négociations de traités et les résolutions de revendications n'entraînent pas l'extinction des droits ancestraux et issus de traités; (3) Mettre immédiatement en œuvre les accords sur les revendications territoriales déjà négociés et qui sont en souffrance faute de financement, en particulier pour les Premières Nations dans les territoires : (a) s'assurer que les négociations des traités et de l'autonomie gouvernementale ne sont pas fondées sur l'extinction des titres et des droits autochtones et sur l'assimilation, mais sur la réconciliation des droits et des titres, et que les négociations reconnaissent la diversité de l'autonomie gouvernementale traditionnelle. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 78-79</p>

Nous nous engageons à : (1) Progresser dans la création d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones répondant aux besoins des familles autochtones, et ce, peu importe où elles vivent; (2) Veiller à ce que plus de familles autochtones aient accès à des programmes de qualité supérieure; (3) Créer 3 300 places en garderie; (4) Investir dans le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les communautés urbaines et nordiques; et (5) Continuer de soutenir les services de garde avant et après l'école pour les enfants des Premières Nations vivant dans les réserves. Tiré de *Avançons ensemble*. Pages 68-69

Le développement économique autochtone fera en sorte qu'il y aura plus de possibilités d'emploi dans les métiers spécialisés. Nous allons (1) Travailler avec des groupes autochtones, les provinces, les territoires et des organisations professionnelles pour identifier les possibilités d'améliorer l'accès des travailleurs et des jeunes autochtones aux programmes d'apprentissage; et (2) Dans le cadre de nos investissements dans la formation professionnelle, investir dans des programmes de formation de métiers spécialisés conçus en partenariat avec le secteur privé, des organisations autochtones et les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de maximiser les possibilités d'emploi. Tiré de *Plan de rétablissement du Canada*. Page 127

Nous travaillerons en partenariat avec les communautés autochtones de toutes les collectivités pour aider à protéger et à revitaliser l'incroyable diversité de nos langues autochtones grâce à une nouvelle loi et un financement stable. Tiré de *Oser mieux*. Page 77

Nous nous engageons à : (1) Répudier formellement la doctrine de la terra nullius, la doctrine de la découverte et les autres doctrines de supériorité; (2) Guidés par les dirigeants autochtones, établir un processus de transition pour sortir de la *Loi sur les Indiens*; (a) avec les dirigeants autochtones à la barre, établir des processus pour les peuples et les nations autochtones autonomes pour sortir de la *Loi sur les Indiens*, en s'appuyant sur la doctrine du consentement libre, préalable et éclairé; (3) Mettre en œuvre les recommandations du rapport de 1996 de la Commission royale sur les peuples autochtones; (4) Affirmer le droit inhérent des Premières Nations, des Inuits et des Métis à déterminer les services à l'enfance et à la famille; (a) Soutenir les liens de parenté et assurer un financement et des ressources suffisants pour que les familles restent réunies; (5) Travailler avec les Premières Nations, la nation métisse et les Inuits et leurs institutions dirigeantes de nation à nation; (a) promouvoir et mettre en œuvre des accords, et travailler en collaboration avec les nations pour élaborer et concevoir conjointement des politiques et des programmes qui profiteront aux Premières Nations, à la nation métisse et aux Inuits; et (6) Reconnaître les droits des Indiens non inscrits et des Métis en tant qu'« Autochtones » : (a) accepter la reconnaissance de l'arrêt Daniels des Indiens non inscrits et des Métis en tant qu'« Autochtones »; (b) accepter la reconnaissance par la DNUDPA des droits que possèdent les Autochtones et qui s'appliquent également à tous les Autochtones, sans égard aux distinctions, résidence ou statut; (c) travailler au règlement des droits communautaires sur les terres et les ressources pour les communautés du Congrès des peuples autochtones (CPA); (d) respecter l'Accord

			<p>politique CPA-Canada de 2018 et y donner suite; (e) inclure les Indiens inscrits et non inscrits vivant hors réserve, les Métis et les Inuits du Sud dans la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA), de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, ainsi que des 2SLGBTQQA+. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 79-80</p>
<p>Nous nous engageons à : (1) Poursuivre le financement intégral du principe de Jordan; (2) Poursuivre le financement intégral de L'Initiative : Les enfants inuits d'abord; et (3) Poursuivre les travaux avec la Nation métisse afin de financer les besoins particuliers des enfants métis. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 69</p>	<p>Les peuples autochtones qui vivent dans des régions rurales et éloignées ont encore moins accès à Internet que les autres Canadiens qui vivent dans des régions rurales et éloignées. Par conséquent, les peuples autochtones bénéficieront considérablement de notre plan visant à connecter tous les Canadiens à Internet haute vitesse d'ici 2025. Cependant, les communautés autochtones font face à des défis additionnels avec les programmes à large bande existants. Pour répondre à ces enjeux, nous allons : (1) Simplifier les processus de demande pour les Autochtones; (2) Offrir plus de soutien et élaborer des ententes de financement plus flexibles; et (3) Offrir un soutien technique pendant les processus de demande. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 127</p>	<p>En réponse à l'appel à l'action 80 de la Commission de vérité et réconciliation, nous nous assurerons que les communautés disposent de fonds pour instaurer une Journée nationale de vérité et réconciliation pour reconnaître le douloureux héritage de la colonisation, honorer les survivant-es des pensionnats autochtones et aider toutes les collectivités à s'engager concrètement sur la voie de la réconciliation. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 77</p>	<p>Nous nous engageons à : (1) Mettre en œuvre les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation; (2) Mettre en œuvre tous les appels à la justice du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées; (3) Renforcer les capacités communautaires pour soutenir l'exercice de l'autodétermination : (a) soutenir l'autodétermination avec des organisations efficaces et entièrement financées pour représenter et fournir des services aux communautés en augmentant le financement de la capacité organisationnelle de base (COB) pour les organisations autochtones représentatives; (b) la représentation des jeunes, des aînés, des 2SLGBTQQA+ et des identités distinctes parmi les peuples autochtones hors réserve doit être financée de manière adéquate afin de garantir l'inclusion de ces perspectives; (c) soutenir la recherche et l'identification des communautés autochtones hors réserve à travers le Canada, avec des systèmes d'enregistrement et d'adhésion (c.1) soutenir l'application de recherches et de données fiables sur les populations autochtones urbaines pour reconnaître le sous-dénombrement; (4) Garantir l'accès à une éducation de qualité pour</p>

chaque enfant des Premières Nations, de la Nation métisse et des Inuits; (a) garantir que chaque enfant des Premières Nations, de la Nation métisse et des Inuits ait accès à des possibilités d'éducation de qualité fondées sur les priorités culturelles, politiques et sociales exprimées par les gouvernements des Premières Nations, de la Nation métisse et des Inuits, à la suite de consultations significatives; (b) soutenir le développement de programmes d'éducation qui sont spécifiques aux langues et cultures autochtones; (c) accroître l'accès des jeunes Autochtones à l'enseignement postsecondaire en supprimant le plafond de financement de deux pour cent et en finançant entièrement les programmes en souffrance; (d) soutenir et maintenir la transmission, la multiplication et la régénération des œuvres culturelles et des langues autochtones; (e) faire connaître aux Canadiens non autochtones l'histoire, les coutumes, les traditions et les cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuits de l'île de la Tortue; (5) Honorer la décision du Tribunal canadien des droits de la personne d'indemniser chaque enfant et chaque famille qui a été enlevée de son foyer dans la réserve; et (6) Adopter les recommandations sur le financement des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations du rapport 2020 de l'Institut des finances publiques et de la démocratie : (a) adopter un cadre de résultats pour le bien-être des enfants, des familles et des communautés, tel que le cadre Measuring to Thrive proposé dans le rapport; (b) établir un budget axé sur les résultats en adoptant une approche de financement global qui permet de combler les lacunes et qui est liée au cadre de résultats; (b.1.) entreprendre une évaluation

			<p>complète du capital actuel; (c) établir un secrétariat apolitique des politiques et des pratiques des Premières Nations pour aider les organismes des Premières Nations et des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN) à faire la transition vers la gouvernance des Premières Nations; et (d) créer un regroupement d'agences de services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et de Premières nations désireuses d'adopter rapidement la nouvelle approche de la mise en œuvre du modèle en matière de rendement et de financement. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 81-82</p>
<p>Nous nous engageons à : (1) Faire les investissements requis afin de lever tous les avis restants; (2) Veiller à la présence des ressources et de la formation nécessaires pour éviter de futurs avis; (3) Continuer de travailler sur notre accord de principe visant à régler un recours collectif national en lien avec l'eau potable dans des communautés des Premières Nations; et (4) Respecter notre engagement concernant un investissement de six milliards de dollars pour assurer l'accès à de l'eau potable aux Premières Nations. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 69</p>		<p>Nous financerons adéquatement la recherche de lieux de sépulture des anciens pensionnats, ainsi que l'entretien, la commémoration, la réinhumation et la protection des cimetières des pensionnats, conformément aux souhaits des familles autochtones, des survivant-es et des communautés. Nous travaillerons également avec les nations et les survivant-es pour établir des monuments à la mémoire des personnes disparues dans les pensionnats. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 78</p>	<p>Nous nous engageons à : (1) Mettre fin à tous les avis concernant l'eau potable et l'ébullition de l'eau : (a) investir dans les infrastructures essentielles et les moderniser pour garantir l'accès à l'eau potable et pouvoir lever les avis d'ébullition de l'eau dans chaque communauté; (b) soutenir les processus menés par les Autochtones pour mettre en œuvre des systèmes de gestion de l'eau potable et des eaux usées; (2) Garantir l'accès à des logements de qualité, sûrs et abordables : (a) voir « Life with Dignity - Ensure access to housing for Indigenous Peoples »; (3) Améliorer la sécurité alimentaire dans les communautés du Nord : (a) consulter les résidents sur l'agriculture arctique, travailler avec des groupes à but non lucratif pour construire des serres ou des tours hydroponiques et financer des programmes d'éducation en nutrition et en horticulture; (4) Améliorer l'accès à des services de soins de santé de qualité : (a) soutenir les services de soins de santé qui intègrent les pratiques traditionnelles et reconnaissent le rôle des familles élargies et des aînés; (b) consacrer des ressources suffisantes aux soins maternels et</p>

			<p>infantiles, ainsi qu'à des services de santé génésique culturellement appropriés qui respectent l'autonomie génésique; (c) accroître les investissements dans les services de santé mentale dirigés par des indigènes (voir « Life with Dignity - Expanded and enhanced mental health support »); (d) soutenir l'Initiative pour les ressources humaines en santé autochtone afin de poursuivre le renforcement des capacités dans les professions de santé pour les communautés indigènes; (e) élargir l'accès aux services de santé non assurés (SSNA) à tous les Autochtones, indépendamment de leur statut, de leur résidence, de leur appartenance ou de tout autre facteur; (f) veiller à ce que des fonds d'indemnisation soient mis à la disposition des conjoints et des familles de tous les anciens combattants autochtones; et (g) allouer des fonds dédiés pour soutenir les communautés qui fournissent aux personnes âgées des soins à domicile et en communauté adaptés à leur culture, en veillant à ce que les aînés restent connectés à leur communauté et à leur culture. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 82-83</p>
<p>Nous nous engageons à : (1) Continuer de soutenir les processus dirigés par les peuples autochtones visant à rebâtir et à reconstituer leurs nations et à promouvoir l'autodétermination, ainsi que de travailler en partenariat sur la mise en œuvre des traités, de revendications territoriales, et d'ententes d'autonomie gouvernementale accompagnée de mécanismes de contrôle adéquats pour tenir le gouvernement fédéral redevable; (2) Continuer de soutenir les processus dirigés par les peuples autochtones visant à abandonner la <i>Loi sur les Indiens</i>; (3) Accélérer le règlement des revendications territoriales en</p>		<p>Nous nous assurerons qu'un procureur spécial soit nommé pour poursuivre ceux et celles qui ont infligé de graves préjudices aux enfants autochtones. Nous exigerons que les églises et les gouvernements remettent tous les dossiers qui pourraient être utiles pour identifier les enfants qui reposent dans des tombes non marquées, ou trouver les personnes impliquées dans leur mort. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 78</p>	<p>Nous nous engageons à mettre à jour le guide de la citoyenneté pour y inclure une histoire plus complète du Canada et de l'île de la Tortue qui comprend les méfaits des pensionnats et de la <i>Loi sur les Indiens</i>. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 87</p>

<p>suspens; (4) Continuer de faire progresser les priorités des communautés autochtones visant à récupérer la compétence exclusive dans des domaines importants pour elles, tels que les services à l'enfance et à la famille, l'éducation, les soins de santé, le maintien de l'ordre, la fiscalité et l'administration de la justice; (5) Continuer de soutenir et de financer la revitalisation du droit, des systèmes juridiques et des traditions autochtones; et (6) Tenir une rencontre des premiers ministres sur les priorités des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 69</p>			
<p>Nous nous engageons à inscrire dans les lettres de mandat de tous les ministres du Conseil des ministres l'exigence de mettre en œuvre la DNUDPA et de veiller à ce que tous leurs cabinets et ministères travaillent de concert avec les peuples autochtones à la défense des droits de ceux-ci. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 70</p>		<p>Reconnaissant le besoin de soutiens spéciaux pour faire face aux impacts intergénérationnels du colonialisme et des pensionnats, nous soutiendrons et financerons entièrement des solutions communautaires de guérison, notamment des projets similaires à l'ancienne Fondation autochtone de guérison.</p> <p>Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 78</p>	<p>Nous nous engageons à : (1) Assurer la protection des droits de propriété intellectuelle et artistique des Autochtones; (2) Soutenir la création d'informations historiques qui font la lumière sur notre passé colonial partout où des statues ou des plaques connexes sont actuellement en place; (3) Veiller à ce que chaque enfant des Premières Nations, des Métis et des Inuits ait accès à des possibilités d'éducation de qualité fondées sur les priorités linguistiques, culturelles, politiques et sociales exprimées par les gouvernements des Premières Nations, des Métis et des Inuits, à la suite de consultations significatives; (4) Fournir 100 millions de dollars de financement et d'incitations sur trois ans pour la création et la conservation des formes d'art autochtones, en particulier les connaissances créatives qui sont transmises de génération en génération; (5) Fournir des fonds et des incitations aux artistes pour qu'ils se rendent dans les communautés indigènes afin de stimuler les jeunes artistes, conformément à l'un des objectifs initiaux de la PNIAI (Professional Native Indian Artists</p>

			<p>Incorporation); (6) Fournir des fonds et des incitations aux artistes pour qu'ils se rendent dans les communautés autochtones afin de stimuler les jeunes artistes, conformément à l'un des objectifs initiaux de la PNIAI; (7) Soutenir l'Association des musées canadiens pour assurer, en collaboration avec les peuples autochtones et conformément aux 94 appels à l'action, la conformité continue des politiques et de meilleures pratiques des musées avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones; et (8) Établir un programme de financement national dédié, en collaboration avec les peuples autochtones et l'Association des musées canadiens, pour les projets de commémoration sur le thème de la réconciliation. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 114-115</p>
<p>Nous nous engageons à (1) Accélérer la mise en œuvre de la Voie fédérale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ avec les partenaires autochtones; (2) Accélérer avec tous les partenaires les travaux relatifs à nos priorités communes et collectives du Plan d'action national de 2021; et (3) Créer une table fédérale-provinciale-territoriale permanente sur les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées afin de faciliter et de coordonner ces travaux. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 70</p>		<p>Nous prendrons des mesures immédiates pour respecter, appuyer et financer la compétence autochtone sur les systèmes de protection de l'enfance, et nous appuierons cet engagement par un financement prévisible et à long terme garanti par la loi, afin que les peuples autochtones puissent exercer leur compétence et leur autorité sur les questions touchant leurs enfants et familles. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 79</p>	
<p>Nous nous engageons à (1) Investir un montant supplémentaire de 2 milliards de dollars dans les logements autochtones des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse, dont plus de la moitié du financement sera disponible avant la prochaine saison de construction estivale; (2)</p>		<p>Nous nous engageons à mettre fin à la discrimination à l'égard des enfants, des jeunes et des familles autochtones, en appliquant intégralement les ordonnances du Tribunal canadien des droits de la personne qui sommait le gouvernement de cesser de sous-financer de façon chronique les</p>	

<p>Élaborer, conjointement avec les partenaires et organisations autochtones qui seront des associés autonomes de la Stratégie nationale sur le logement, une nouvelle Stratégie de logement autochtone dans les zones urbaines, rurales et nordiques soutenue par un investissement initial de 300 millions de dollars; (3) Concevoir en collaboration et financer le premier centre national du logement autochtone qui permettra aux Autochtones de superviser les programmes fédéraux de logement autochtone une fois qu'ils seront entièrement réalisés; et (4) Continuer de soutenir la création d'institutions dirigées par des Autochtones dans les domaines du logement et des infrastructures, telles que l'Institut des infrastructures des Premières Nations qui répond aux besoins des Premières Nations en matière d'infrastructures. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 70</p>		<p>services de protection de l'enfance dans les réserves, et en travaillant avec la <i>Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations</i> pour mettre en œuvre le programme <i>Spirit Bear</i>. Nous mettrons immédiatement fin aux poursuites gouvernementales contre les enfants autochtones. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 79</p>	
<p>Nous nous engageons à appliquer intégralement le principe de Joyce et veiller à ce qu'il guide nos travaux collaboratifs d'élaboration d'une législation autochtone en matière de santé fondée sur les distinctions afin de favoriser des systèmes de santé sans racisme et discrimination au sein desquels les Autochtones sont respectés et en sécurité. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 60</p>		<p>Nous mettrons pleinement en œuvre le principe de Jordan, en travaillant en collaboration avec les provinces et les territoires pour mettre fin aux retards et à l'iniquité des services de santé et du soutien pédagogique aux enfants autochtones d'un océan à l'autre. Nous mettrons fin à la contestation judiciaire et ferons en sorte que le principe de Jordan s'applique aux enfants vivant hors réserve. Et nous créerons une Journée de l'esprit de l'ours pour promouvoir la sensibilisation au principe de Jordan et aux difficultés rencontrées par les enfants des Premières Nations pour accéder aux services gouvernementaux. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 79</p>	
<p>Nous nous engageons à (1) Élargir le Programme d'entrepreneuriat autochtone afin de permettre aux entreprises d'avoir accès à un nouveau prêt sans intérêt si une avance de 10 % est impossible;</p>		<p>Nous allons nous attaquer à la crise du logement et mettre fin au surpeuplement chronique et aux longues listes d'attente, en travaillant en collaboration avec les communautés autochtones pour</p>	

<p>(2) Créer un poste de « navigateur » afin d'aider les entrepreneurs autochtones à trouver des programmes s'appliquant à leur situation; et (3) Travailler avec tous les ministères gouvernementaux afin d'analyser et, si besoin, de modifier les critères d'admissibilité pour veiller à ce que les programmes soient aussi inclusifs que possible. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 71</p>		<p>mettre en œuvre une Stratégie canadienne de logement autochtone élaborée conjointement et entièrement financée dans les 100 premiers jours de notre mandat. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 81</p>	
		<p>Nous croyons que le gouvernement fédéral doit s'attaquer immédiatement à la crise des moisissures qui touche des dizaines de milliers de maisons, et il doit fournir du soutien aux Premières Nations, aux Inuit-es et Métis-ses pour garantir que leurs maisons soient saines et sécuritaires. Nous veillerons à ce que les communautés autochtones aient les ressources nécessaires pour rendre leurs maisons plus écoénergétiques, en nous efforçant de faire en sorte que les retombées bénéficient à ces communautés, comme des emplois de qualité, de la formation pour les travailleuses et travailleurs et des investissements. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 81</p>	
		<p>Nous veillerons à ce que chaque enfant apprenne dans un environnement sécuritaire et ait la possibilité de réussir, que ce soit dans ou hors communautés autochtones. Nous réaliserons le <i>rêve de Shannen</i> d'un accès équitable à l'éducation, appuyé par des investissements et des infrastructures adéquates, afin qu'aucun élève ne soit forcé d'apprendre dans un milieu dangereux, comme dans la Première Nation de Kashechewan. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 81</p>	
		<p>Reconnaissant que les obstacles à l'éducation et à la formation postsecondaires persistent, nous</p>	

		<p>appuierons les jeunes Autochtones et les aiderons à combler le fossé qui les sépare de l'éducation postsecondaire en augmentant l'aide financière et les possibilités d'éducation pour les enfants qui ont grandi dans des familles d'accueil, et en offrant des cours à distance aux étudiant-es des régions rurales et éloignées. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 81</p>	
		<p>Nous croyons que tout le monde au Canada devrait comprendre les séquelles des pensionnats autochtones et être conscient des contributions et de l'histoire des peuples autochtones. Nous travaillerons avec les provinces pour établir des programmes d'enseignement de l'histoire autochtone pour tout le monde, basés sur les appels à l'action 62 et 63 de la Commission de vérité et réconciliation, et nous veillerons à ce que l'élaboration et la mise en œuvre de ces programmes soient menées par les peuples autochtones. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 81</p>	
		<p>Nous procéderons à tous les investissements nécessaires pour assurer la disponibilité d'eau potable et lever tous les avis d'ébullition d'eau dès maintenant, non dans plusieurs années, et soutenir des programmes de formation en gestion et opération de système des eaux dirigés par des Autochtones – une priorité immédiate. Il faut oser financer la gestion et la prévention des services d'urgence dans les réserves, y compris la formation et l'équipement de lutte contre les incendies. Et il faut sécuriser le système de transports collectifs, en rétablissant et en augmentant les trajets d'autobus et les trains dans les régions rurales et éloignées. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 83</p>	

		<p>Nous allons travailler avec les communautés autochtones pour protéger les infrastructures contre les changements climatiques et accroître l'utilisation des énergies renouvelables. Nous multiplierons les projets appartenant aux communautés et appuierons les efforts visant à la transition des communautés éloignées, du diesel polluant et des émanations nocives, à des sources d'énergie fiables et propres. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 83</p>	
		<p>Nous prendrons des mesures pour combler l'écart en matière de santé dans les communautés autochtones et appuierons l'autodétermination des Autochtones en matière de santé. Nous reconnaissons que la guérison du traumatisme causé par le colonialisme et les pensionnats autochtones nécessitera un partenariat à long terme et un financement fiable, prévisible et à long terme. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 84</p>	
		<p>Le principe de Joyce sera le fondement d'une nouvelle approche pour lutter contre le racisme systémique en santé. Le principe de Joyce exige que tous les peuples autochtones aient un droit égal au meilleur état de santé physique et mentale possible, avec un droit d'accès aux médecines traditionnelles. Nous veillerons à ce que les gens puissent obtenir les traitements dont ils ont besoin dans leur communauté, en investissant dans les infrastructures de santé, les fournitures médicales et les équipements de diagnostic pour les Autochtones. Afin de pleinement mettre en œuvre la motion néo-démocrate sur la prévention du suicide adoptée par la Chambre des communes, nous travaillerons en partenariat avec les communautés autochtones pour améliorer l'accès aux</p>	

		services en santé mentale et aux services de traitement de la toxicomanie, tant dans les réserves qu'à l'extérieur, notamment avec un plan d'action fondé sur des données probantes pour prévenir le suicide, appuyé par des ressources fédérales dédiées. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 85	
		Nous travaillerons avec les communautés et les fournisseurs en santé pour nous assurer que les soins à domicile et de longues durées adaptés à la culture autochtone et dirigés par des Autochtones soient offerts aux aîné-es, dans leur communauté et dans leur langue. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 85	
		Nous appuierons la souveraineté alimentaire des Autochtones et réformerons le programme Nutrition Nord afin d'améliorer l'accès des familles à la nourriture, y compris les aliments traditionnels. Nous travaillerons avec les habitants du Nord pour faire de Nutrition Nord un programme social qui profite directement aux communautés du Nord, plutôt que de simplement subventionner les entreprises. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 85	
		Nous construirons un centre de traitement pour les personnes touchées par l'exposition au mercure et nous indemniserons les familles touchées par le problème intergénérationnel de l'empoisonnement au mercure à Grassy Narrows. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 85	
		Nous soutiendrons le développement économique local et créerons des emplois de qualité grâce à des investissements dans les infrastructures et les services publics, et à un accès élargi à l'Internet à large bande et aux services cellulaires pour les	

		communautés rurales et éloignées. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 86	
		Nous nous engageons à travailler avec les entrepreneurs autochtones afin de trouver des solutions pour accéder au capital, investir dans les projets d'entreprises sociales et l'entrepreneuriat autochtone, et veiller à ce que le gouvernement fédéral donne la priorité aux achats auprès d'entreprises autochtones lorsque cela est possible. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 86	
		Nous créerons un Fonds pour l'infrastructure dans le Nord afin d'accélérer les investissements et mettre l'accent sur l'amélioration des infrastructures vraiment essentielles pour les communautés du Nord, comme les routes et Internet haute vitesse. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 86	
		Nous travaillerons en partenariat avec les femmes autochtones, les familles des personnes disparues et assassinées et les communautés pour mettre en œuvre les Appels à la justice de la Commission et les appels à l'action des communautés. Les projets concrets de notre plan exhaustif pour lutter contre la violence faite aux femmes, filles et personnes LGBTQI2S+ autochtones permettront à toutes celles qui fuient la violence d'avoir accès à des programmes adaptés à leur culture, des maisons d'hébergement et des logements de transition. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 87	
		Nous nous assurerons en priorité la pleine égalité des genres en ce qui concerne le statut des membres des Premières Nations, conformément	

		aux décisions des tribunaux canadiens et internationaux. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 87	
		Nous reconnaissons que le respect des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones doit devenir une réalité en leur assurant un accès équitable et l'autodétermination en matière de terres, culture, langue, logement, soins d'enfants, sécurité du revenu, d'emploi, d'éducation, ainsi que de santé physique, mentale, sexuelle et spirituelle. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 87	
		Nous croyons que le gouvernement fédéral doit mettre fin à la discrimination systémique contre les Autochtones dans le système judiciaire. Conformément aux appels à l'action 30, 31 et 32 de la Commission de vérité et réconciliation, nous supprimerons la plupart des peines minimales obligatoires, augmenterons le pouvoir discrétionnaire des juges lors de la détermination de la peine, nous assurerons que les programmes de mise en liberté sous caution soient culturellement adaptés, augmenterons le financement des programmes de justice communautaire de guérison et justice réparatrice plutôt que sur la répression et l'emprisonnement, afin de garantir le respect des principes de l'arrêt Gladue au cours des procédures judiciaires. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 88	
		Nous travaillerons avec les communautés autochtones pour améliorer la sécurité communautaire et mettre en place une stratégie de justice et un corps policier des Premières Nations. Nous ferons de ce dernier un service essentiel avec financement à long terme, suffisant	

		<p>et équitable, tout en prenant des mesures pour mettre fin aux pratiques policières discriminatoires comme le profilage racial. Les Inuit-es devraient également avoir le contrôle des services de police dans leurs propres communautés et pouvoir les superviser de façon indépendante. Nous collaborerons également avec les Inuits oserons collaborer afin d'élaborer une stratégie à long terme pour recruter et retenir les Inuit-es et les personnes qui parlent l'inuktitut dans des rôles de sécurité communautaire. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 88</p>	
		<p>Nous maintiendrons la <i>Directive sur les litiges civils mettant en cause les peuples autochtones</i>, qui met fin à des batailles juridiques coûteuses et conflictuelles avec les communautés. Les personnes survivantes des pensionnats autochtones seront également au cœur des décisions concernant leurs expériences, en veillant à ce que les survivantes et survivants du pensionnat Sainte-Anne qui ont survécu à des agressions reçoivent une indemnité adéquate.</p> <p>Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 88</p>	
		<p>Pour que nos efforts reposent sur un partenariat complet et égalitaire, les néo-démocrates veilleront à ce que des leaders inuits, métis et de Premières nations soient assis aux tables de décision de haut niveau afin d'orienter nos efforts en matière de changements climatiques. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 89</p>	
		<p>Nous bonifierons également le Programme des gardien·nes autochtones, investirons dans des projets scientifiques et des aires protégées gérées par</p>	

		<p>des Autochtones – et nous assurerons que les efforts de rétablissement des espèces respectent leurs droits et souscrivent au savoir traditionnel pour accroître la biodiversité. Osons travailler main dans la main pour faire progresser la protection et la restauration des populations de saumon sauvage sur la côte ouest. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 89</p>	
		<p>Nous travaillerons ainsi de concert avec les leaders et les communautés autochtones afin d’élaborer des actions concrètes et coordonnées pour réagir aux urgences liées aux changements climatiques, comme les feux de forêt et les inondations. Ce travail s’appuiera sur les connaissances traditionnelles, écologiques et les systèmes juridiques autochtones. Il comprendra l’amélioration des infrastructures existantes, la mise en place de nouvelles et le soutien des efforts d’intervention visant la sécurité des populations. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 89</p>	

6. LES DROITS DE LA PERSONNE, L'ÉGALITÉ ET L'ÉQUITÉ

Parti libéral	Parti conservateur	Nouveau Parti démocratique	Parti vert
<p>Nous nous engageons à adapter et à appliquer les exigences de diversité de la <i>Loi canadienne sur les sociétés par actions</i> aux institutions financières sous réglementation fédérale, et à adopter un point de vue intersectionnel pour favoriser la diversité dans les postes de haut niveau du secteur financier. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 41</p>	<p>Pour défendre les droits de la personne et la démocratie, nous allons : (1) Faire un examen exhaustif des lois sur les chaînes d'approvisionnement pour respecter l'engagement du Canada à ne pas importer de produits fabriqués par le travail forcé; (2) Faire une infraction criminelle le fait que des Canadiens se rendent à l'étranger pour bénéficier de graves violations des droits de la personne, par exemple en étant complices du trafic d'organes en recevant un organe qui a été prélevé de force; (3) Imposer des limites à la capacité du gouvernement du Canada d'accorder des dérogations permettant aux complices ou aux responsables de graves violations des droits de la personne de venir au Canada; (4) Exiger que le ministre des Affaires étrangères présente un rapport annuel au Parlement sur le travail réalisé par le gouvernement pour protéger et promouvoir les droits de la personne et la démocratie; (5) Exiger que le gouvernement du Canada tienne une liste publique des prisonniers d'opinion particulièrement préoccupants et crée des mécanismes permettant aux citoyens de faire des pétitions pour ajouter des noms à cette liste; (6) Former un Comité consultatif des droits de la personne internationaux, avec une vaste représentation de diverses communautés culturelles et religieuses au Canada, afin de conseiller le gouvernement sur les enjeux internationaux liés aux droits de la personne; (7) Modifier la Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle afin d'empêcher l'aide au</p>	<p>Nous accorderons la priorité à l'équité salariale pour mettre fin à la discrimination salariale fondée sur le genre, en exigeant des employeuses et employeurs qu'ils fassent preuve de transparence en matière de rémunération. Nous adopterons des lois et des règlements proactifs en matière d'équité salariale, et nous nous assurerons que ceux-ci soient appliqués rigoureusement et immédiatement. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 102</p>	<p>Nous mettrons en œuvre les recommandations pour commencer à démanteler le racisme systémique dans les institutions canadiennes : (1) Mettre en œuvre tous les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation; (2) Mettre en œuvre tous les appels à la justice du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées; et (3) Mettre en œuvre les recommandations du rapport du Groupe d'experts sur les personnes d'ascendance africaine des Nations Unies sur sa mission au Canada. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 84</p>

	<p>développement qui nuit à la paix et à la sécurité internationales; (8) Mettre à jour la Loi de Sergei Magnitsky pour permettre au Parlement et à des groupes de citoyens de faire directement pression sur le ministre pour qu'il désigne des responsables en vertu de la Loi et exiger que le ministre réponde par écrit aux pétitions ayant un certain degré de soutien; et (9) Rétablir le leadership canadien dans la défense des minorités sexuelles persécutées. Le gouvernement Trudeau ne se tient pas aux côtés des défenseurs LGBTQ2+, préférant plier devant les régimes autoritaires.</p> <p>Un gouvernement conservateur va défendre clairement et avec assurance la dignité humaine inaliénable des personnes LGBTQ2+ et déployer des ressources pour aider leurs militants. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Pages 112-113</p>		
<p>Donner suite à notre engagement à obliger les sociétés d'État de mettre en œuvre des rapports sur le genre et la diversité à compter de l'an prochain. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 41</p>	<p>Nous allons exécuter un plan exhaustif pour offrir des possibilités aux femmes, notamment en : (1) Améliorant le soutien à la garde d'enfants et aux personnes qui s'occupent de parents âgés; (2) S'assurant que les femmes reçoivent la formation requise pour faire carrière, ce qui comprend des carrières non traditionnelles comme les métiers spécialisés; et (3) Aidant les femmes à démarrer et à exploiter des entreprises. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 141</p>	<p>En plus de combattre les féminicides, nous mettrons en place un Plan d'action pancanadien pour mettre fin à la violence fondée sur le genre. Ce plan sera appuyé par un financement adéquat afin que des services d'hébergement et d'autres programmes soient offerts dans toutes les régions du pays, particulièrement celles qui ont été mal desservies. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 102</p>	<p>Nous nous engageons à :</p> <p>Réduire – Limiter la GRC, et son financement, à son rôle de base : (1) Mener un examen immédiat et complet du rôle de la GRC dans le maintien de l'ordre dans les municipalités et les réserves, ainsi que des autres tâches de la GRC, et déterminer les domaines où il est possible de décharger la police et de réduire ses dépenses; (2) Travailler avec les provinces et les municipalités pour réduire les dépenses de la police dans ces juridictions. Inciter au désinvestissement des services pour lesquels la police n'est pas adaptée et pour lesquels d'autres modèles et organismes sont mieux à même de soutenir les individus et les communautés. Dans la majorité des cas, cela signifie retirer les agents des</p>

services tels que les premiers répondants aux appels de santé mentale, les agents de ressources scolaires, l'application des règlements municipaux, la police de la circulation dans les chantiers, ainsi que le maintien de l'ordre et la criminalisation de la pauvreté; et (3) Prendre position en faveur de la fin des contrôles de police dans la rue, de la vérification d'identité, des arrestations et des détentions arbitraires. Il a été démontré que ces pratiques ciblent de façon disproportionnée les Noirs et les Autochtones (Indigenous Peoples) au Canada.

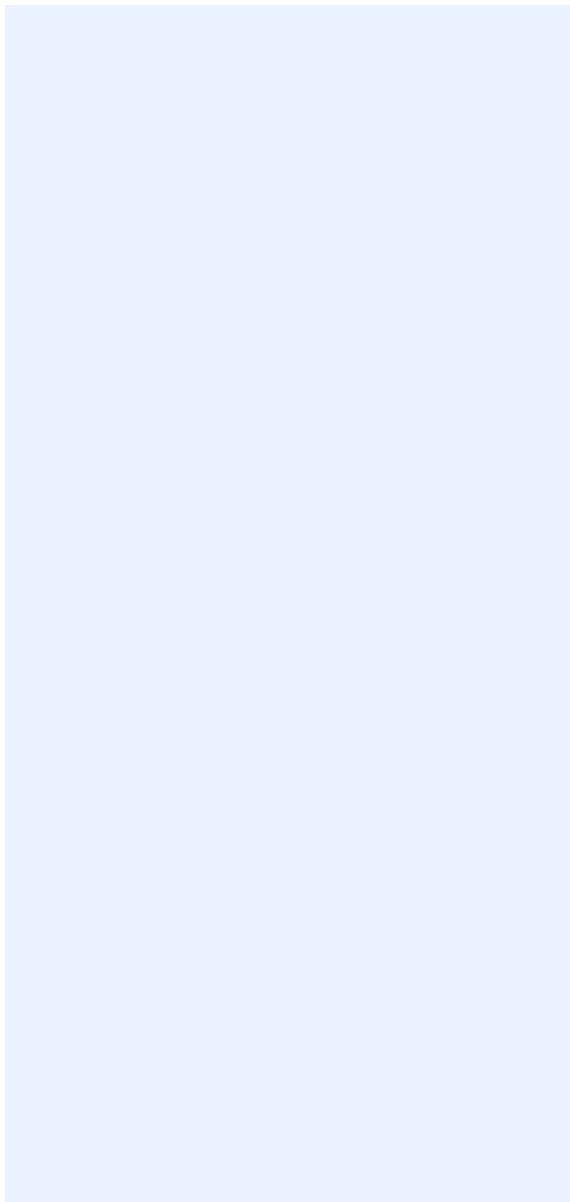
Réaffecter – Investir dans les services sociaux et communautaires : (1) Investir les fonds qui sont retirés des services de police dans les services sociaux et communautaires, qui sont plus efficaces pour prévenir et réduire la criminalité, renforcer les individus et les communautés, et créer une société plus juste. Il s'agira notamment de réponses alternatives aux appels en matière de santé mentale, d'investissements dans des programmes parascolaires pour les jeunes, de soutien en matière de santé mentale pour les jeunes et les adultes, et de l'augmentation des possibilités d'emploi.

Réorganiser – Concevoir et mettre en œuvre un système de surveillance de la police plus efficace, plus transparent, plus responsable et plus indépendant : (1) Examiner le fonctionnement et le processus décisionnel de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes et apporter des changements pour faire en sorte que la CCETP soit davantage responsable, efficace, réceptive et transparente dans son examen de la

			<p>conduite de la GRC. Mettre fin à la pratique consistant à permettre à la GRC d'examiner et de traiter les plaintes déposées contre elle; (2) Créer une norme nationale pour la surveillance indépendante et responsable des services de police, en collaboration avec les provinces.</p> <p>Inciter les organismes provinciaux et municipaux à mettre en œuvre ces normes afin de garantir l'équité et la responsabilité des services de police dans tout le pays; (3) Élaborer une norme nationale sur le recours à la force par la police et collaborer avec d'autres administrations pour interdire certains types de recours à la force, comme les étranglements et les entraves au cou.</p> <p>Documenter – Une base de données nationale pour consigner le recours à la force par la police et d'autres incidents : (1) Créer une base de données nationale obligatoire pour la cueillette de données sur le recours à la force par la police, ventilées selon la race, l'origine ethnique, l'origine nationale, l'âge et d'autres facteurs d'identité, afin de suivre les victimes d'incidents de recours à la force par la police et de mieux comprendre l'ampleur du racisme systémique dans les services de police canadiens. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 85-86</p>
<p>Nous nous engageons à (1) actualiser la définition d'entrepreneur utilisée à l'échelle du gouvernement pour s'assurer qu'elle inclut une diversité d'entrepreneurs ainsi que les petites et moyennes entreprises qui œuvrent dans l'économie des soins ou dans les secteurs du détail et des services.; et (2) créer un volet communautaire dans le Fonds pour l'écosystème, en s'appuyant sur</p>	<p>Nous allons prendre d'autres mesures afin d'améliorer les possibilités offertes aux femmes, notamment : (1) Exécuter une stratégie nationale de mentorat pour les femmes de tous âges, ce qui comprend les adolescentes, afin de les préparer et de leur donner accès aux réseaux qui leur permettront d'occuper des postes de haute direction dans les entreprises et la société canadienne; (2)</p>	<p>Nous allons mettre à jour le Code canadien du travail afin d'inclure dix jours de congé payé pour les personnes aux prises avec de la violence familiale et domestique, améliorer la formation des services policiers sur les agressions sexuelles, et exiger que les universités élaborent des plans pour mettre fin</p>	<p>Nous nous engageons à contrer toutes les formes de haine et de xénophobie dans tous les aspects de l'établissement au Canada : s'attaquer à la xénophobie dans tous les aspects de l'établissement, y compris la libéralisation des visas temporaires, la délivrance de permis temporaires (études, travail, visite, etc.) et la réunification des familles (y compris l'augmentation de la capacité de parrainage</p>

<p>l'investissement de 146,9 millions de dollars prévu au budget de 2021 pour la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, afin d'aider les petits organismes communautaires à offrir un encadrement à l'échelle locale à des femmes de milieux divers. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 41</p>	<p>Rechercher des femmes pour les nominations fédérales; et (3) Exiger que les entreprises sous réglementation fédérale et les organismes fédéraux exécutent des plans de recrutement officiels favorisant les femmes qualifiées pour les postes de haute direction. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 141</p>	<p>à la violence sexuelle sur les campus. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 102</p>	<p>des familles et la révision des processus d'adoption). Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 87</p>
<p>Nous nous engageons à (1) poursuivre l'élaboration d'un plan d'action national sur 10 ans pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe et entreprendre des négociations avec les provinces et les territoires d'ici un an; (2) accélérer l'établissement du secrétariat annoncé dans le budget de 2021 et mettre en place un cadre de responsabilisation pour veiller à ce que quiconque subit de la violence fondée sur le sexe ait accès rapidement à des services fiables, et ce, partout au pays; (3) travailler avec des experts communautaires du domaine de la lutte contre la violence pour suivre la progression du plan d'action national contre la violence fondée sur le sexe; (4) travailler avec les provinces et les territoires pour appliquer la <i>Clare's Law</i> afin que les partenaires intimes qui craignent pour leur sécurité puissent obtenir auprès des services de police des renseignements sur les antécédents de violence de leur partenaire, qu'il s'agisse d'agression sexuelle, de violence conjugale, d'arrestations ou d'ordonnances de protection; et (5) travailler avec les provinces et les territoires pour soutenir la création de tribunaux spécialisés en violence sexuelle. De : <i>Avançons ensemble</i>, page 42</p>	<p>Nous allons mettre fin à la culture de harcèlement sexuel qui persiste dans de trop nombreuses institutions fédérales, dont les Forces armées canadiennes et la GRC. Nous allons assurer que le gouvernement du Canada est un exemple de milieu de travail sécuritaire et respectueux. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 142</p>	<p>Nous allons également nous attaquer à la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes LGBTQI2S+ autochtones, en travaillant avec les communautés autochtones pour mettre en œuvre les Appels à la justice de l'Enquête nationale. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 102</p>	<p>Nous nous engageons à : (1) Rejeter et condamner les idéologies extrémistes qui encouragent la violence : (a) éviter de créer et d'exploiter dangereusement la division, qui sape les fondements à long terme de notre démocratie; (b) entreprendre tous les efforts en cherchant à renforcer la cohésion de notre société en recherchant un terrain d'entente, en célébrant les diverses identités et en décourageant la polarisation; (c) élaborer de meilleures lignes directrices pour lutter contre l'utilisation de la liberté d'expression comme arme pour promouvoir les discours et la propagande haineux; (2) Fournir du financement pour la collecte de données sur la propagation de la haine en ligne et de la violence dans le monde réel : (a) soutenir les groupes de recherche et de défense des droits qui cherchent à lutter contre la haine en ligne et les incidents hors ligne. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 88</p>
<p>Nous nous engageons à (1) fournir des tampons et des serviettes hygiéniques gratuitement dans les milieux de travail sous réglementation fédérale; et (2) créer un fonds d'investissement de 25 millions</p>		<p>Nous nous attaquerons aux obstacles à la participation politique des femmes, en réformant le système électoral et en présentant des mesures législatives pour encourager les partis politiques à</p>	<p>Nous nous engageons à : (1) Soutenir les 23 recommandations du rapport du Fonds Purge LGBT intitulé <i>Au lendemain de la Purge</i>, qui met en évidence le fait que les personnes LGBTQI2S+</p>

de dollars pour que les refuges pour femmes, les organismes sans but lucratif, les organismes de bienfaisance, les organismes communautaires et les organismes dirigés par des jeunes mettent des produits d'hygiène féminine à la disposition des femmes vulnérables. Tiré de *Avançons ensemble*.
Page 42



présenter plus de candidates. Tiré de *Oser mieux*.
Page 103

continuent de subir une discrimination importante dans les lieux de travail fédéraux; (2) Écouter les commentaires sur la nature appropriée des nouvelles questions du recensement fédéral de 2021 visant à recueillir des données sur les Canadiens trans et non binaires; (3) Établir un programme de financement au sein de Santé Canada pour soutenir les organisations communautaires offrant des programmes ciblés de santé mentale et de bien-être pour les jeunes LGBTQI2+, y compris la prévention du suicide, le soutien par les pairs, le coming out et le conseil; (4) Financer des programmes communautaires d'éducation et de sensibilisation qui mènent à une meilleure compréhension des réalités intersexes et de la diversité des sexualités et des identités de genre, ainsi que des programmes d'aiguillage pour diriger les personnes trans, non binaires et bispirituelles vers les services appropriés; (5) Mettre fin à l'interdiction discriminatoire, non scientifique et homophobe du don de sang.; (6) Interdire et condamner la pratique d'interventions chirurgicales médicalement inutiles sur les enfants intersexués; (7) Interdire et condamner la pratique de la thérapie de conversion, sous toutes ses formes; (8) Garantir l'accès à des soins de santé sexuelle complets et à des soins de santé d'affirmation du genre, y compris les traitements hormonaux et les bloqueurs, ainsi que les chirurgies de confirmation du genre; (9) Veiller à ce que les personnes trans, non binaires et bispirituelles puissent, sans avoir recours à la chirurgie, modifier leur désignation de sexe sur tous les documents officiels délivrés par le gouvernement fédéral, conformément à leur identité de genre; (10) Veiller à ce que le recensement national soit conçu de manière à refléter la diversité des identités sexuelles et de genre et à poser les questions

			<p>appropriées pour assurer une collecte de données adéquate, sûre et efficace; (11) Exiger des installations accessibles dans tous les édifices fédéraux, y compris des toilettes non sexistes, des vestiaires, etc., tout en réaffirmant le droit des personnes trans, non binaires et bispirituelles d'utiliser les installations auxquelles elles s'identifient; (12) S'assurer que le Canada plaide au niveau international pour mettre fin à la discrimination et à la violence sanctionnées par l'État à l'égard des personnes LGBTQI2+; et (13) Appuyer toutes les recommandations du rapport intitulé « Au lendemain de la Purge », qui préconise l'amélioration des politiques et des pratiques d'inclusion en milieu de travail. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 89-91</p>
<p>Nous nous engageons à mettre rapidement en œuvre le Fonds de dotation philanthropique dirigé par des Noirs. Ce fonds sera administré de façon indépendante par des Noirs et aidera à soutenir les organisations locales dirigées par des Noirs et au service des Noirs. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 42</p>		<p>Nous mettrons immédiatement fin à l'interdiction discriminatoire du don de sang et mettrons en place des politiques fondées sur des données probantes de santé publique pour assurer l'approvisionnement en sang. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 104</p>	<p>Nous nous engageons à : (1) En collaboration avec les organisations de femmes et les organisations autochtones, élaborer un plan d'action pancanadien complet – assorti d'un calendrier et d'un financement dédié – pour éliminer la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes dont l'expression de genre est hors-norme; (2) Mettre en œuvre toutes les recommandations de la Commission d'enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées; (3) Améliorer l'accès aux refuges en investissant 40 millions de dollars sur quatre ans dans le Programme d'amélioration des refuges, ce qui permettra de créer ou de rénover plus de 2100 places dans les refuges de première étape et des centaines de places dans les maisons de transition; (4) Augmenter le financement pour soutenir les enquêtes et les condamnations dans les cas de traite des personnes; (5) S'opposer à toute initiative du gouvernement visant à réduire l'accès à</p>

l'avortement légal et sans danger; (6) Développer les programmes de santé et de droits reproductifs et d'éducation à la santé sexuelle et reproductive; (7) Développer les aides aux mères à faible revenu; (8) Adopter une loi sur l'équité salariale, comme le recommande le Groupe de travail sur l'équité salariale; mettre immédiatement en œuvre l'équité salariale complète pour les femmes employées dans le secteur fédéral et mettre en place des incitations fiscales pour les entreprises qui respectent les normes les plus élevées en matière d'égalité des sexes et d'équité salariale; (9) Veiller à ce que les critères pour les nouvelles nominations aux conseils et organismes publics incluent l'égalité des chances pour les femmes; (10) Soutenir un plus grand engagement des femmes dans la vie politique du Canada en préconisant que tous les partis politiques désignent, forment et soutiennent davantage de femmes et de candidats de sexe différent; (11) Adopter une loi sur l'équité salariale, comme le recommande le Groupe de travail sur l'équité salariale : (a) mettre immédiatement en œuvre l'équité salariale complète pour les femmes employées dans le secteur fédéral et mettre en place des incitations fiscales pour les entreprises qui respectent les normes les plus élevées en matière d'égalité des sexes et d'équité salariale; (12) Mettre en place des programmes spécifiques de réinsertion professionnelle pour les femmes avec enfants qui souhaitent reprendre leur vie professionnelle à temps partiel ou à plein temps; (13) Veiller à ce que les critères pour les nouvelles nominations aux conseils et organismes publics incluent l'égalité des chances pour les femmes; et (14) Soutenir un plus grand engagement des femmes dans la vie politique du Canada en préconisant que tous les partis politiques

			désignent, forment et soutiennent davantage de femmes et de candidats dont l'expression de genre est hors-norme. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i> . Pages 92-93
Nous nous engageons à (1) renforcer les objectifs en matière d'équité pour la recherche scientifique financée par le gouvernement fédéral et dont les fonds sont versés par les conseils subventionnaires, afin d'inclure une cible précise pour la représentation des Noirs; et (2) verser 30 millions de dollars sur cinq ans pour aider les diplômés prometteurs, favoriser le mentorat et le perfectionnement des jeunes chercheurs et offrir plus de possibilités aux Noirs fréquentant un établissement d'enseignement postsecondaire. Tiré de <i>Avançons ensemble</i> . Page 43		Nous éliminerons également les obstacles systémiques liés au sexe dans la prestation des services publics fédéraux, et fournirons des fonds pour soutenir la création et le développement des refuges pour les jeunes transgenres. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 104	Nous nous engageons à : (1) Au cours de la première année du prochain parlement, promouvoir et mettre en œuvre une loi modernisée sur les langues officielles afin de protéger les deux langues nationales, en consultation avec les communautés linguistiques minoritaires; (2) Garantir l'accès aux services fédéraux dans les deux langues officielles dans chaque province, soutenant ainsi l'immigration des communautés francophones partout au pays; et (3) Assurer le financement de la protection des langues autochtones menacées de disparition, partout au Canada. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i> . Page 117
Nous nous engageons à (1) accroître l'appui aux productions dirigées par des personnes appartenant à des groupes dignes d'équité qui travaillent dans l'industrie audiovisuelle canadienne, en consacrant 50 millions de dollars sur cinq ans à travers l'Initiative de journalisme local; et (2) créer un fonds de 50 millions de dollars pour donner des moyens d'agir à des communautés diversifiées, dont les journalistes et les créateurs des communautés de PANDC. Cela permettra de les doter des outils nécessaires pour raconter leurs propres histoires et favoriser la diversité des voix dans les		Nous allons établir une voie permanente pour que les réfugié-es LGBTQI2S+ puissent venir s'installer afin de remplacer l'approche fragmentaire actuelle qui ne traite que les cas d'urgence à mesure qu'ils surviennent. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 104	

secteurs des arts, de la culture et des médias. Tiré de <i>Avançons ensemble</i> . Page 43			
Nous nous engageons à (1) créer une Bourse de la diversité dans la fonction publique pour guider et parrainer divers groupes au sein de la fonction publique, et mettre en œuvre un plan d'action pour accroître la représentation dans les recrutements et les nominations et assurer le développement du leadership dans la fonction publique; (2) créer une bourse pour 1 000 étudiants et nouveaux diplômés, et offrir une formation en français aux étudiants de troisième et quatrième année pour aider à combler les écarts, dont les obstacles linguistiques; (3) augmenter la diversité en offrant des programmes linguistiques aux employés racisés, et élargir le programme de recrutement de la fonction publique aux étudiants internationaux et aux résidents permanents; (4) aider les organismes communautaires à encourager les étudiants à intégrer la fonction publique; et (5) établir un fonds pour la santé mentale destiné aux Noirs qui travaillent dans la fonction publique, et favoriser l'avancement professionnel, la formation, le parrainage et les occasions d'éducation des Noirs. Tiré de <i>Avançons ensemble</i> . Page 43		Nous ajouterons l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre à la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i> afin de s'attaquer aux préjudices subis par les communautés LGBTQI2S+ – particulièrement les personnes transgenres – pour trouver du travail. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 104	
Dans le but de mieux soutenir les personnes LGBTQ2 et de bâtir une société prônant l'égalité des droits et des chances, un gouvernement libéral réélu s'engage à (1) finaliser le plan d'action fédéral dans les 100 premiers jours du mandat; et (2) consacrer 40 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2021-2022, au financement des capacités des organismes de services aux Canadiens de la communauté LGBTQ2. Tiré de <i>Avançons ensemble</i> . Page 44		Osons travailler ensemble pour nous attaquer à la haine, au suprématisme blanc et à la discrimination systémique qui affectent des gens partout au pays. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 106	

<p>De plus en plus de Canadiens deviennent parents par adoption ou par mère porteuse. Pour les personnes LGBTQ2, il s'agit souvent de la seule façon de fonder la famille qu'elles ont toujours souhaitée. Or, ces couples font encore face à de nombreux obstacles. Nous nous engageons à (1) veiller à ce que les frais liés à la fécondation in vitro deviennent une dépense de santé admissible en vertu de la <i>Loi sur la procréation assistée</i>; (2) élargir le crédit d'impôt pour frais médicaux afin d'inclure les frais remboursés à une mère porteuse pour ses dépenses liées à la fécondation in vitro; et (3) accorder aux parents adoptifs un congé supplémentaire de 15 semaines pour s'assurer qu'ils obtiennent le même niveau de soutien que les autres parents pour s'occuper de leurs enfants. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 44</p>		<p>Nous avons le courage de nous attaquer aux groupes suprématistes blancs et néonazis avec un plan d'action pancanadien visant à démanteler les organisations d'extrême droite, y compris celles qui font la promotion de la suprématie blanche. Nous établirons des normes pancanadiennes pour l'identification et l'enregistrement de tous les incidents haineux et leur traitement par le système judiciaire, et travaillerons en collaboration avec des organismes sans but lucratif pour accroître le signalement des crimes haineux. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 106</p>	
<p>Nous nous engageons à présenter un Plan d'action national de lutte contre la haine d'ici 2022 dans le cadre d'une stratégie canadienne de lutte contre le racisme qui est repensée. Ce plan comprendra des recommandations issues des sommets contre l'antisémitisme et l'islamophobie, des mesures précises de lutte contre les crimes motivés par la haine au Canada, notamment des modifications possibles au <i>Code criminel</i>, de la formation et des outils pour les organismes de la sécurité publique ainsi que des investissements pour appuyer la littératie numérique et pour prévenir la radicalisation menant à la violence. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 76</p>		<p>Nous créerons un groupe de travail pour lutter contre la haine en ligne et protéger la sécurité publique, et pour s'assurer que les médias sociaux soient légalement responsables du retrait des contenus haineux et extrémistes, avant que ceux-ci n'aient la chance de faire du mal. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 106</p>	
<p>Nous nous engageons à (1) augmenter le financement de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme et du Secrétariat fédéral de lutte contre le racisme; et (2) poursuivre sur la lancée des progrès</p>		<p>Nous accorderons la priorité à la collecte de données fondées sur l'ethnie en matière de santé, d'emploi, de police et plus encore, dans le but d'améliorer la vie des communautés racisées.</p>	

<p>accomplis au cours des six dernières années et augmenter le financement des programmes communautaires multiculturels. Ces programmes jouent un rôle de soutien important dans la lutte contre le racisme entreprise par les organisations communautaires de l'ensemble du pays. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 76</p>		<p>Nous travaillerons avec les provinces pour améliorer les collectes de données et aux côtés des communautés racisées et autochtones pour élaborer des mécanismes de plainte et de responsabilisation des services policiers. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 107</p>	
<p>Nous nous engageons à (1) adopter, au cours des 100 premiers jours, une loi afin de lutter contre les manifestations graves de contenu toxique en ligne, en particulier les discours haineux, le contenu terroriste, le contenu qui incite à la violence, le matériel pédopornographique et la diffusion non consensuelle d'images intimes. Cela assurera que les plateformes des médias sociaux soient tenues responsables du contenu qu'elles hébergent. Notre loi reconnaîtra l'importance de la liberté d'expression de tous les Canadiens et adoptera une approche équilibrée et ciblée afin de contrer les discours extrêmes et toxiques; et (2) renforcer la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne</i> et le <i>Code criminel</i> afin de lutter plus efficacement contre la haine en ligne. De : <i>Avançons ensemble</i>, page 76</p>		<p>Nous interdirons immédiatement les contrôles d'identité de routine effectués par la GRC et collaborera avec ses partenaires locaux partout au pays pour mettre fin à cette pratique dans toutes les administrations. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 107</p>	
<p>Nous nous engageons à créer un Fonds national de soutien pour les victimes de crimes motivés par la haine afin d'aider ces survivants à défrayer tout coût non couvert par l'assurance, tels que les soins de santé mentale, la physiothérapie, l'équipement médical et les services paramédicaux. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 77</p>		<p>Pour remédier à la surreprésentation chronique des Autochtones et des personnes noires dans la population carcérale fédérale, nous allons mettre en place un groupe de travail pour mettre fin à cette injustice systémique. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 107</p>	
<p>Nous nous engageons à élaborer une Stratégie judiciaire pour les Noirs afin d'éliminer le racisme et la discrimination à l'égard des Noirs au sein du</p>		<p>Nous allons aussi mettre en œuvre une <i>Stratégie afro-canadienne en matière de justice</i> en travaillant en collaboration avec des Afro-Canadiennes et</p>	

<p>système de justice pénale. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 78</p>		<p>Afro-Canadiens ayant l'expérience de la justice pénale. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 107</p>	
<p>Nous nous engageons à : (1) Faire de l'engagement du Canada en faveur de la démocratie et des droits de la personne une priorité stratégique fondamentale, notamment en accordant un soutien rapide et flexible aux démocraties fragiles et émergentes, en augmentant la présence diplomatique du Canada dans les régions revêtant une importance stratégique, et en collaborant plus étroitement avec nos partenaires diplomatiques pour promouvoir une gouvernance ouverte, transparente et inclusive dans le monde; (2) Mettre sur pied un Centre canadien pour la paix, pour l'ordre et pour la bonne gouvernance afin d'offrir l'expertise et l'aide du Canada à ceux qui veulent consolider la paix, faire avancer la justice, promouvoir les droits de la personne, l'inclusion et la démocratie, et favoriser la bonne gouvernance; (3) Faire du Canada un refuge sûr pour ceux qui font l'objet de persécution en jouant un rôle de chef de file dans le monde en facilitant la réinstallation sécuritaire de ceux qui fuient les crises politiques ou d'insécurité, en particulier les défenseurs des droits de la personne, les journalistes, les féministes, les activistes LGBTQ2, les membres de minorités religieuses ou ethniques et autres groupes qui restent menacés. Nous allons élargir le nouveau volet d'immigration pour les défenseurs des droits de la personne et collaborer avec les groupes de la société civile pour assurer le passage sûr et la réinstallation des personnes menacées, notamment celles de l'Afghanistan. (4) Continuer de fournir de l'aide aux citoyens afghans par le biais de l'assistance humanitaire et en collaborant avec nos alliés pour protéger les droits démocratiques</p>		<p>Nous procéderons à un examen complet du régime actuel d'équité en matière d'emploi pour aider à combler l'écart salarial lié à l'origine ethnique. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 108</p>	

et de la personne, notamment pour les femmes, les filles et les minorités. Nous continuerons de faciliter la sortie et la réinstallation sécuritaires des citoyens afghans et nous ferons passer le nombre de réfugiés admissibles de 20 000 à 40 000. Parmi eux, bon nombre sont des femmes, des enfants et des personnes appartenant à des minorités qui fuient les Talibans, ou des personnes qui ont aidé le Canada et nos alliés durant les deux dernières décennies. Comme pour les Syriens qui se sont réinstallés au Canada au cours des cinq dernières années, ces personnes enrichiront nos communautés et apporteront de précieuses contributions à la société canadienne. (5) Élargir la vaste coalition de plus de 65 États qui ont soutenu l'initiative du Canada visant à condamner et à éliminer la pratique de la détention arbitraire, et à promouvoir un plan d'action pour coordonner les réponses internationales collectives à des cas spécifiques de détention arbitraire. (6) Permettre au personnel des ambassades canadiennes dans le monde de soutenir le travail des féministes, des activistes LGBTQ2 et des défenseurs des droits de la personne en quadruplant notre investissement annuel dans le Fonds canadien pour les initiatives locales. (7) Défendre le droit à la liberté d'expression et s'opposer aux mauvais traitements et à la détention arbitraire des journalistes, en nous appuyant sur la Coalition pour la liberté des médias que nous avons mise sur pied avec le Royaume-Uni. (8) Soutenir les femmes leaders et les groupes féministes qui mènent des efforts pour promouvoir la paix et protéger les droits des femmes et des groupes vulnérables, notamment en accordant un nouveau financement dans le cadre du programme Voix et leadership des femmes. (9) Aider à mettre sur pied une Cour internationale de lutte contre la corruption pour

<p>empêcher les dirigeants corrompus et les gouvernements autoritaires de faire main basse sur les ressources de leurs citoyens et d'entraver le développement. (10) Continuer à nous impliquer auprès de nos alliés et partenaires internationaux, et tenir une réunion multilatérale pour recueillir des fonds humanitaires supplémentaires et d'en arriver à un consensus sur la façon de soutenir et d'instaurer une démocratie durable au Liban. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Pages 79-80</p>			
		<p>Nous améliorerons les lois sur le travail et assurerons une embauche diversifiée et équitable au sein de la fonction publique et dans les secteurs sous réglementation fédérale. Les emplois et la formation pour les groupes sous-représentés feront partie intégrante de nos plans d'infrastructures. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 108</p>	
		<p>Nous allons collaborer avec les provinces et les territoires pour mettre en œuvre des mesures législatives efficaces sur l'équité en matière d'emploi, et pour recueillir et analyser des données sur les indicateurs de pauvreté des personnes racisées : car tout le monde devrait être en mesure de se bâtir un brillant avenir et de jouir des mêmes possibilités. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 108</p>	

7. LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Parti libéral	Parti conservateur	Nouveau Parti démocratique	Parti vert
<p>Nous nous engageons à (1) respecter toutes les mesures politiques et financières décrites dans notre plan climatique renforcé de décembre 2020, à mettre en œuvre la <i>Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité</i> récemment adoptée, et à faire avancer les nouvelles mesures visant la réduction ambitieuse de 40 à 45 % des émissions d'ici 2030 par rapport au niveau de 2005; et (2) travailler avec tous les Canadiens et le groupe consultatif pour la carboneutralité afin de trouver des moyens d'accélérer davantage l'action climatique qui nous permettra d'atteindre l'objectif de la carboneutralité dès que possible, au plus tard en 2050. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 50</p>	<p>Nous allons travailler avec les provinces afin de créer un Compte d'épargne personnel pour la réduction du carbone national et innovateur. Ainsi, il y aura un prix pour la consommation de carbone sans qu'un sou aille au gouvernement. Ce compte sera complètement transparent et fera participer les consommateurs au processus consistant à créer un avenir plus faible en carbone. Les Canadiens contribueront à leur Compte d'épargne personnel pour la réduction du carbone chaque fois qu'ils achèteront du carburant à base d'hydrocarbure. Ils pourront utiliser l'argent de leur compte pour des choses les aidant à mener une vie plus écologique. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Pages 81-82</p>	<p>Notre objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 50 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030, en allant plus loin chaque fois que possible pour tenir compte de la juste part de notre pays. Nous savons que pour atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici 2050, il faut agir dès maintenant, pendant le mandat du prochain Parlement. Nous travaillerons avec nos partenaires pancanadiens et sectoriels, qui serviront d'orientations clés pour tracer la voie jusqu'en 2030 et au-delà. Nous poursuivrons la tarification du carbone. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 47</p>	<p>Nous nous engageons à atteindre le plus rapidement possible l'objectif « zéro émission nette » : (1) D'ici 2030, réduire les émissions de gaz à effet de serre de 60 % par rapport aux niveaux de 2005, en fixant un calendrier et des objectifs clairs et exécutoires à partir de 2023; (2) Atteindre la carboneutralité – le zéro neutre – le plus rapidement possible et viser pour 2050 des émissions nettes négatives – sous le zéro. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 5</p>
<p>Nous nous engageons à (1) continuer d'augmenter le prix sur la pollution tout en mettant plus d'argent dans les poches des Canadiens; (2) continuer à protéger les emplois et la compétitivité du Canada en établissant une tarification intelligente du carbone; et (3) Aller de l'avant, en collaboration avec nos principaux partenaires commerciaux, comme les États-Unis et l'Union européenne, pour appliquer des ajustements à la frontière pour le carbone aux importations en provenance de pays qui ne fournissent pas leur part d'efforts pour réduire la pollution par le carbone et pour lutter contre les changements climatiques. Cela implique d'envisager d'appliquer des ajustements à la frontière pour le carbone sur les importations d'acier,</p>	<p>Nous allons abolir le filet de sécurité de la taxe sur le carbone. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 82</p>	<p>Nous appuierons l'objectif carboneutre du pays en examinant la législation financière, comme la Loi sur la Banque du Canada, la <i>Loi sur le développement des exportations</i> et la <i>Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada</i>, pour nous assurer que les leviers financiers fédéraux et les sociétés d'État soient alignés sur l'objectif de carboneutralité. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 47</p>	<p>Nous nous engageons à cesser toute production de carburants fossiles : (1) Annuler tous les nouveaux projets de pipelines (à commencer par Trans Mountain); (2) Annuler tous les nouveaux projets d'exploration pétrolière, y compris en mer; (3) Mettre fin à la location des terres fédérales pour la production des énergies fossiles et révoquer les permis existants; (4) Interdire la fracturation hydraulique; (5) Cesser toutes les subventions destinées au secteur des énergies fossiles; (6) Abandonner progressivement les opérations pétrolières et gazières existantes pour en arriver à l'élimination complète de la production de bitume en 2030-2035; (7) Exiger que les fonds de placement publics fédéraux (y compris l'Office</p>

<p>de ciment, d'aluminium et d'autres produits à forte intensité en carbone, en nous basant sur le modèle de l'approche adoptée par l'Union européenne. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 51</p>			<p>d'investissement du RPC) se désengagent des énergies fossiles; et (8) Veiller à ce que les entreprises paient les coûts de nettoyage et de restauration des sites d'exploitation, au lieu de les répercuter sur le public. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 5-6</p>
<p>Nous nous engageons à (1) Veiller à ce que le secteur pétrolier et gazier réduise ses émissions au rythme et à l'échelle nécessaires pour atteindre l'objectif de la carboneutralité d'ici 2050, avec l'introduction de cibles sur 5 ans pour atteindre cet objectif. De plus, la réduction de la pollution commence par s'assurer que la pollution du secteur pétrolier et gazier ne dépasse pas les niveaux actuels; et (2) Établir des jalons pour 2025 et 2030 en se basant sur les conseils du groupe consultatif pour la carboneutralité afin de s'assurer que les niveaux de réduction sont ambitieux et réalisables, et que le secteur pétrolier et gazier contribue de façon significative à l'atteinte des objectifs climatiques de 2030 du pays. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 51</p>	<p>Nous allons introduire un prix carbone abordable : commençant à 20 \$ la tonne et augmentant à 50 \$ la tonne, mais pas plus. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 82</p>	<p>Nous collaborerons avec les provinces pour mettre en place des normes de responsabilisation des entreprises en matière de climat pour assurer la transparence obligatoire des sociétés cotées en bourse sur les risques liés au carbone. Et nous nous assurerons que des règles strictes soient en place pour empêcher les grandes entreprises d'utiliser l'achat de compensations pour échapper à leurs obligations de carboneutralité. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 47</p>	<p>Nous nous engageons à soutenir une transition juste pour la main-d'œuvre : (1) Présenter, avant la fin de 2021, une loi sur la transition juste visant à protéger l'ensemble des travailleurs et des communautés qui dépendent du secteur énergétique pendant la transition; (2) Prévoir une transition équitable et bien planifiée de la main-d'œuvre vers une économie décarbonée qui protège les communautés contre les déplacements et qui incite les personnes concernées (travailleurs des industries à fortes émissions de gaz à effet de serre, peuples autochtones, communautés marginalisées) à piloter la préparation de leurs stratégies de transition; (3) Remplacer chaque emploi bien rémunéré du secteur des énergies fossiles par un emploi bien rémunéré dans l'économie verte grâce à une assurance salaire et des plans de retraite anticipée; (4) Réduire les inégalités de richesse au Canada. (a) Veiller à ce que les détenteurs de richesse paient leur juste part des coûts, surtout ceux du secteur des énergies fossiles. Fermer les paradis fiscaux et les échappatoires afin de redistribuer la richesse vers les communautés ayant souffert de sous-investissement. (5) Faire adopter des lois qui encouragent les investissements verts et la création d'emplois verts (p. ex., dans le domaine des transports durables et de l'efficacité énergétique) et qui découragent les investissements non durables (p. ex., en taxant davantage les biens et services non écoresponsables); (6) Investir dans le</p>

			<p>secteur des technologies propres et dans les énergies renouvelables, ce qui permettra de créer des emplois plus nombreux et mieux rémunérés que ceux perdus dans le secteur des énergies fossiles.; et (7) Faire adopter une loi instaurant des programmes de formation pour des emplois verts, comme la mise sur pied d'un groupe de jeunes pour le climat, et des programmes d'emplois liés à la restauration des écosystèmes, en particulier pour les personnes déplacées ou gravement touchées par la COVID-19. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 6-7</p>
<p>Nous nous engageons à (1) exiger des sociétés pétrolières et gazières qu'elles réduisent leurs émissions de méthane d'au moins 75 % en deçà des niveaux de 2012 d'ici 2030, et à travailler à la réduction des émissions de méthane dans l'ensemble de l'économie; (2) Chercher à obtenir un engagement semblable d'autres grandes économies au sommet du G20 et au sommet COP26; et (3) faire du Conseil national de recherches un centre d'excellence mondial en matière de détection et d'élimination de méthane afin de régler les problèmes internationaux de sous-déclaration des émissions de méthane Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 51</p>	<p>Les conservateurs du Canada vont promouvoir les véhicules à émission zéro en : (1) Présentant un programme sur les véhicules à émission zéro comme celui de la Colombie-Britannique, exigeant que 30 % des véhicules légers vendus au Canada soient des véhicules à émission zéro d'ici 2030; (2) Travaillant avec l'administration Biden pour renforcer les normes sur les émissions des véhicules en Amérique du Nord; (3) Investissant dans l'infrastructure de transmission pour apporter l'énergie propre là où elle est requise et assurer que nos réseaux électriques peuvent supporter l'augmentation du nombre de véhicules électriques; (4) Investissant un milliard de dollars dans la fabrication de véhicules électriques au Canada, ce qui comprend la production de batteries et de pièces, des solutions de micromobilité et des camions électriques; (5) Investissant un milliard de dollars dans la technologie de l'hydrogène, ce qui comprend les véhicules à hydrogène; (6) Travaillant avec les États-Unis pour établir une norme sur le chargement, puis ajouter des stations de charge obligatoire ou encore le câblage requis pour les chargeurs au Code national du bâtiment; (7)</p>	<p>Nous respecterons l'engagement pris par le Canada au G20 d'éliminer les subventions aux combustibles fossiles et de réorienter ces fonds vers des initiatives à faible émission de carbone. Nous nous assurerons également que des gouvernements futurs ne puissent pas faire marche arrière, en mettant en place une loi interdisant toute subvention au pétrole, au gaz et aux oléoducs. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 48</p>	<p>Nous nous engageons à adopter un budget carbone détaillé, déterminant la quantité cumulée d'émissions de gaz à effet de serre autorisée pour maintenir le réchauffement à 1,5 °C : (1) Transformer l'Organisation mondiale du commerce en « organisation mondiale du commerce et du climat » afin que le commerce soit harmonisé avec un budget carbone mondial; et (2) Veiller à ce que les droits de douane soient déterminés en fonction de l'intensité en carbone des produits importés. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 8</p>

	<p>Travaillant avec les provinces, les territoires et les municipalités pour encourager l'inclusion d'un nombre minimal de places de charge électrique aux nouveaux développements; (8) Exigeant que chaque édifice où le gouvernement fédéral a des employés ou offre des services au public ait une station de charge électrique d'ici 2025; et (9) Soutenant l'amélioration de la transformation et du recyclage des batteries des véhicules électriques afin de réduire leur impact environnemental et le coût des véhicules sur le marché de la revente. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Pages 82-83</p>		
<p>Nous nous engageons à mettre fin aux exportations de charbon thermique du Canada et par l'intermédiaire du Canada, et ce, au plus tard en 2030. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 51</p>	<p>Au lieu d'établir une tarification du carbone arbitraire à l'avance, nous allons rendre la tarification industrielle tributaire de celle de nos principaux partenaires commerciaux – l'Union européenne et les États-Unis – en commençant par les régions qui ont un marché du carbone, et élargir cette tarification alors que les États-Unis créent un marché national. Cela assurera que nous visons l'atteinte des objectifs de Paris ensemble, tout en réduisant le risque que l'action climatique sérieuse chasse des emplois vers des pays concurrents. Nous allons évaluer les progrès réalisés après deux ans et être prêts à établir une tarification du carbone industriel de 170 \$ la tonne d'ici 2030, mais seulement si l'adoption d'une tarification fondée sur celle de nos principaux partenaires commerciaux et le respect des normes nord-américaines n'assure pas que nous allons atteindre les objectifs de Paris. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 83</p>	<p>Nous travaillerons avec les provinces et territoires pour devenir un chef de file de l'innovation en réduction du méthane. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 48</p>	<p>Nous nous engageons à accélérer l'augmentation des taxes sur le carbone : (1) À partir de 2022 et jusqu'en 2030, augmenter annuellement la taxe sur le carbone de 25 \$ la tonne. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 8</p>
<p>Nous nous engageons à (1) devancer de 2025 à 2023 notre engagement au G20 d'éliminer les subventions à l'industrie des combustibles fossiles; et (2) élaborer un plan pour éliminer</p>	<p>Nous allons présenter un Programme sur le gaz naturel renouvelable, fondé sur la politique de la Colombie-Britannique, exigeant que 15 % de la consommation en aval soit renouvelable d'ici</p>	<p>Nous nommerons également un comité d'urgence climatique au sein du Cabinet afin d'assurer une approche pangouvernementale pour répondre à cette urgence. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 48</p>	<p>Nous nous engageons à instaurer un ajustement à la frontière pour le carbone (AFC) : (1) Adopter un AFC afin que les entreprises canadiennes payant des taxes sur le carbone ne soient pas</p>

<p>progressivement le financement public du secteur des combustibles fossiles, y compris des sociétés d'État, conformément à son engagement concernant l'objectif de la carboneutralité d'ici 2050. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 52</p>	<p>2030. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 84</p>		<p>désavantagées par rapport à celles établies dans des pays n'appliquant pas de telles taxes; et (2) Évaluer en permanence l'effet de cet AFC sur les pays en développement dans une optique de justice environnementale mondiale. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 8</p>
<p>Nous nous engageons à (1) Mettre en place une norme d'électricité propre qui permettra au Canada de réduire ses émissions d'ici 2030 et d'obtenir un système d'électricité carboneutre d'ici 2035; (2) Mettre au point des crédits d'impôt supplémentaires pour une gamme de solutions d'énergie renouvelable et d'entreposage dans des batteries afin d'accélérer le déploiement d'énergie propre; et (3) Créer un conseil du réseau pancanadien dans le but de promouvoir les investissements dans les infrastructures, les réseaux intelligents, l'intégration de réseaux et l'innovation dans le secteur de l'électricité afin de faire du Canada le producteur d'électricité carboneutre le plus fiable et le plus rentable au monde. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 44</p>	<p>Nous allons finaliser et améliorer le Règlement sur les combustibles propres afin de réduire les émissions de carbone de chaque litre d'essence (et des autres combustibles liquides) consommé, pour avoir une véritable Norme sur le carburant faible en carbone. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 84</p>	<p>Nous allons créer plus d'un million de nouveaux emplois dans la construction d'infrastructures vertes. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 49</p>	<p>Nous nous engageons à établir un réseau national d'électricité issue de sources renouvelables : (1) Faire en sorte que, d'ici 2030, la totalité de l'électricité canadienne provienne de sources renouvelables; (2) Créer un corridor énergétique national d'un océan à l'autre pour les énergies vertes renouvelables en construisant les interconnexions nécessaires pour relier les réseaux provinciaux existants; et (3) Mettre en place un réseau électrique national non émetteur pour aider le Canada à atteindre son objectif de carboneutralité. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 9</p>
<p>Nous nous engageons à promouvoir des stratégies industrielles vertes, continuer à investir les fonds de l'Accélérateur net zéro dans des projets stratégiques et veiller à ce que le Canada revendique plus que sa juste part des occasions de croissance propre. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 52</p>	<p>Nous allons aussi diriger l'utilisation de carburants renouvelables dans les Forces armées canadiennes (FAC), qui consomme beaucoup de carburant, dans le but d'utiliser les achats des FAC pour stimuler l'augmentation de la production de carburants renouvelables au Canada. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 84</p>	<p>Les travailleuses et travailleurs les plus touchés par les changements de notre économie ne peuvent pas payer le prix de la lutte contre les changements climatiques. Nous collaborerons avec les syndicats, employeurs, provinces et territoires pour trouver des solutions pour les travailleuses, travailleurs et collectivités. Nous offrirons un soutien à l'emploi spécialisé combinant l'accès à des prestations d'assurance-emploi élargies, des services de requalification et de placement. Nous veillerons à ce que les entreprises conservent et redéployent leurs employé-es en période de transition. Nous ferons en sorte que celles et ceux qui approchent de</p>	<p>Nous nous engageons à soutenir les bâtiments écologiques : (1) Créer et mettre en application un programme national de rénovation écologique des bâtiments résidentiels, commerciaux, institutionnels et industriels existants; (2) Soutenir les organismes et les institutions qui s'efforcent d'établir des programmes innovants, efficaces et rentables pour réaliser des rénovations écologiques dans différentes régions ou communautés, de façon à créer des emplois locaux et à réduire les émissions; (3) Modifier le Code national du bâtiment afin d'exiger, d'ici 2030, que toutes les constructions neuves et les rénovations</p>

		<p>la retraite bénéficient de la sécurité de retraite pour laquelle ils ont travaillé toute leur vie, sans que leur pension soit diminuée en cas de retraite anticipée. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 49</p>	<p>importantes d'anciens bâtiments respectent les normes « zéro émission »; et (4) Entreprendre une rénovation écologique de tous les bâtiments du gouvernement fédéral, y compris ceux des organismes gouvernementaux comme la GRC. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 9-10</p>
<p>Nous nous engageons à : (1) Continuer d'aider les Canadiens à améliorer l'efficacité énergétique de leurs habitations et à réduire leurs factures d'électricité en octroyant des subventions pouvant aller jusqu'à 5 000 dollars pour les rénovations et en offrant des prêts sans intérêt pouvant atteindre 40 000 dollars. (2) Mettre en place une stratégie nationale carboneutre des bâtiments, qui tracera la voie vers des bâtiments carboneutres d'ici 2050, avec des cibles ambitieuses en cours de route. (3) Accélérer l'élaboration d'un code du bâtiment national carboneutre en vue de son adoption en 2025; (4) Accélérer la transition des systèmes de chauffage à base de combustibles fossiles vers l'électrification grâce à la mise en place de normes et de mesures incitatives, notamment en investissant 250 millions de dollars pour aider les Canadiens à faible revenu à cesser de chauffer leur résidence au mazout. (5) Exiger l'étiquetage ÉnerGuide des maisons au moment de la vente. (6) Créer un centre d'innovation pour les matériaux de construction à faible teneur en carbone afin de travailler directement avec les entrepreneurs, les municipalités, les provinces et les territoires ainsi que les gouvernements autochtones pour s'assurer que les innovations canadiennes sont les mieux positionnées pour connaître du succès. (7) Renforcer les investissements dans la transformation de l'industrie forestière, en travaillant avec des partenaires pour créer des emplois dans l'économie</p>	<p>Nous allons créer un crédit d'impôt pour accélérer le déploiement de la technologie pour le captage, l'utilisation et la séquestration du carbone (CUSC) dans le secteur énergétique et d'importantes industries qui n'ont pas beaucoup d'autres options que les carburants renouvelables, par exemple la production d'engrais et de produits chimiques. Ce crédit d'impôt comprendra une prime pour les installations qui adoptent la technologie CUSC avant 2030. Au total, nous investissons 5 milliards de dollars dans la technologie CUSC. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Pages 84-85</p>	<p>Nous stimulerons la recherche et la fabrication de technologies propres grâce à un nouveau financement, des mesures incitatives et l'achat au Canada de technologies respectueuses de l'environnement. Nous mettrons ainsi sur le marché des technologies propres plus innovantes et soutiendrons notre production de batteries, solutions de stockage d'énergie et carburants de remplacement, comme les biocarburants fabriqués à partir de déchets. Cela permettra de conserver les emplois d'ici. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 50</p>	<p>Nous nous engageons à investir dans le transport écologique : (1) Interdire, d'ici 2030, la vente de tous les véhicules particuliers équipés d'un moteur à combustion interne et multiplier les bornes de recharge pour véhicules électriques, sans oublier les petites villes et les zones rurales.; (2) Créer des programmes pour encourager le retrait des véhicules à essence existants, y compris des subventions financées par le gouvernement pour l'achat de véhicules électriques neufs et d'occasion et des programmes de « rachat » pour encourager l'abandon des véhicules à essence; (3) Dans tous les secteurs, du transport aérien au transport ferroviaire de passagers et du fret aux traversiers, imposer et soutenir une transition plus rapide vers les énergies renouvelables; (4) Assurer l'accès, dans tout le pays, à des transports publics carboneutres, incluant des liaisons de trains à grande vitesse entre les grandes villes et des lignes de trains légers et d'autocars électriques; (5) Garantir à citoyen et citoyenne un accès sûr, fiable et accessible à un transport terrestre abordable, zéro carbone, en élargissant VIA Rail à un réseau ferroviaire et d'autocars. Adopter une loi sur VIA Rail confirmant son mandat pour un réseau national de transport de passagers; et (6) Développer les infrastructures de vélo et de marche accessibles à toute la population, en collaboration avec les municipalités et les gouvernements provinciaux. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 10</p>

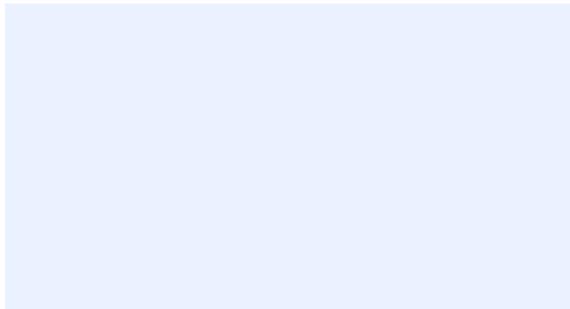
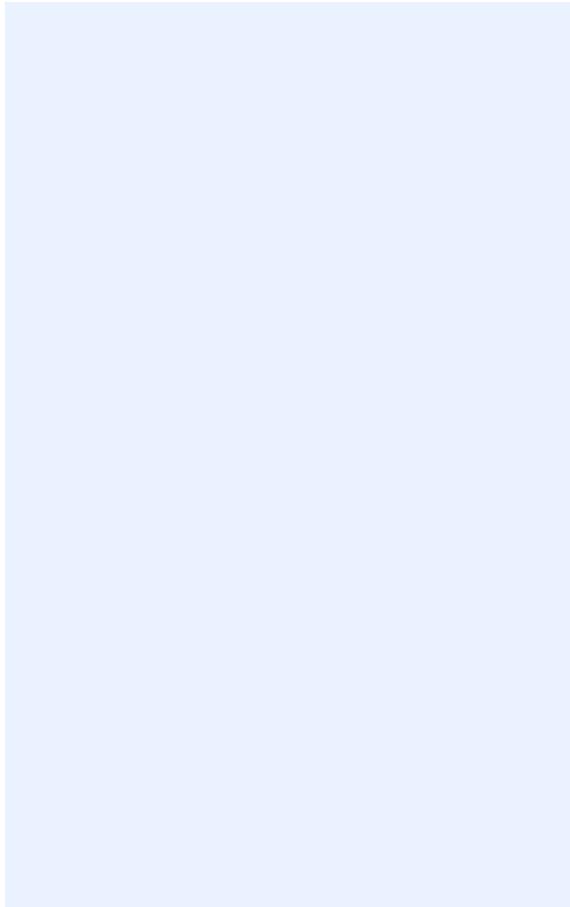
<p>forestière et proposer des innovations dans les matériaux de construction durables et à faible émission de carbone. (8) Lancer une initiative communautaire en faveur des maisons carboneutres qui soutient les projets visant à effectuer plusieurs rénovations simultanées au sein d'une communauté ou d'un quartier afin de réduire les coûts globaux. Cette initiative s'inspirera du programme néerlandais « Energiesprong. » Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 53</p>			
<p>Nous nous engageons à (1) Investir 1,5 milliard de dollars de plus dans le programme iVZE et élargira l'admissibilité à un plus large éventail de véhicules, y compris les véhicules d'occasion, aidant ainsi 500 000 Canadiens de plus à acquérir un véhicule à zéro émission. (2) Investir 700 millions de dollars supplémentaires afin d'ajouter 50 000 bornes de chargement et stations d'hydrogène au réseau du Canada. (3) Travailler avec l'industrie, la main-d'œuvre et d'autres intervenants pour élaborer une exigence de vente réglementée en vertu de laquelle au moins 50 % de toutes les nouvelles ventes de véhicules légers seront des véhicules à zéro émission en 2030. (4) Fournir 100 millions de dollars pour s'assurer que des bornes de chargement peuvent être installées dans les bâtiments existants, éliminant ainsi un obstacle à l'achat d'une voiture propre. (5) Mettre les bouchées doubles pour attirer davantage d'investissements et d'emplois dans la fabrication de véhicules à zéro émission au Canada par l'intermédiaire de l'initiative Accélérateur net zéro de huit milliards de dollars. (6) Accélérer ses engagements pour un gouvernement vert concernant l'électrification de la flotte fédérale de véhicules légers d'ici 2030, une amélioration par rapport à notre objectif actuel de</p>	<p>Nous allons investir 3 milliards de dollars additionnels d'ici 2030 pour trouver des solutions climatiques naturelles axées sur la gestion des forêts, des cultures et des pâturages, et la restauration des prairies, des milieux humides et des forêts. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 85</p>	<p>Enfin, nous soutiendrons l'agriculture durable, en travaillant avec les agricultrices et agriculteurs d'ici pour promouvoir des techniques et méthodes de gestion durable des terres afin de réduire les émissions de GES. Nous travaillerons avec les gens de ce secteur pour qu'ils puissent accéder à des outils et technologies à faible émission de carbone, et s'adapter aux changements climatiques et autres répercussions de la crise climatique, notamment l'augmentation des parasites et espèces envahissantes. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 50</p>	<p>Nous nous engageons à interdire de nouvelles sources d'énergie nucléaire au Canada : (1) Interdire tous les nouveaux projets d'énergie nucléaire au Canada. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 10</p>

<p>80 % d'ici 2030. (7) Exiger, dans la mesure du possible, que 100 % des ventes de véhicules de poids moyen et lourd soient des véhicules à zéro émission d'ici 2040. (8) Investir 200 millions de dollars pour moderniser les camions lourds actuellement sur la route afin de réduire la pollution. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Pages 45-46</p>			
<p>Nous nous engageons à : (1) Construire une chaîne d'approvisionnement durable de bout en bout pour les batteries. (2) Tenter d'attirer des investissements à court terme de plusieurs milliards de dollars dans des domaines clés comme le traitement des minéraux et la fabrication de piles. (3) Doubler le crédit d'impôt pour l'exploration minière pour les matériaux figurant sur la liste des minéraux critiques du Canada qui sont nécessaires à la fabrication de technologies propres vitales, comme les batteries. (4) Faire du Canada un leader mondial du recyclage et de la réutilisation des piles, afin de réduire son impact environnemental et de lui donner un avantage concurrentiel. (5) Créer une alliance Canada-États-Unis pour les batteries afin que les parties prenantes des deux pays définissent des priorités communes et des normes environnementales qui mèneront à une chaîne d'approvisionnement en batteries intégrée d'envergure mondiale. (6) Travailler avec les parties prenantes pour définir de nouvelles priorités stratégiques, notamment en ce qui concerne les futurs types de batteries, les moyens d'optimiser les batteries pour une utilisation par temps froid et l'entreposage de longue durée, ainsi que les applications dans les véhicules utilitaires lourds. (7) Comblent les lacunes en matière de formation et de perfectionnement afin que tous les travailleurs canadiens puissent profiter des débouchés offerts</p>		<p>Grâce à une approche axée sur la mission, nous établirons un programme ambitieux de rénovation afin d'améliorer les milieux où les gens vivent et travaillent, notamment en exigeant la rénovation à grande échelle des bâtiments dans tous les secteurs. Nous nous fixerons comme objectif de rénover tous les bâtiments au pays d'ici 2050, en commençant par moderniser au cours des 20 prochaines années tous les bâtiments construits avant 2020. Des mesures de soutien ciblées seraient fournies aux ménages à faible revenu et aux locataires. L'appui aux rénovations visant à améliorer la qualité de l'air intérieur contribuera également à prévenir d'autres pandémies. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 51</p>	<p>Nous nous engageons à investir dans une évaluation pointue des risques liés aux changements climatiques et planifier des mesures de gestion des catastrophes pouvant en découler : (1) Veiller à ce que le Canada utilise la meilleure expertise scientifique disponible pour faire progresser la recherche sur les risques liés aux changements climatiques. Des efforts seront lancés pour atténuer les effets des tempêtes, des sécheresses, des inondations, des incendies de forêt et les répercussions de la pollution atmosphérique sur la santé; (2) Augmenter le financement du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC) pour soutenir les projets de résilience climatique qui sont cruciaux pour éviter les pires impacts du changement climatique, notamment : les activités d'atténuation des feux de forêt, le rétablissement des systèmes d'eaux pluviales et la restauration des zones humides, des rivages et d'autres infrastructures naturelles; (3) Ces efforts seront facilités par la mise en place de partenariats transdisciplinaires réunissant des organismes gouvernementaux et à but non lucratif, des établissements universitaires et l'industrie par des investissements dans la recherche et les équipements nécessaires, incluant peut-être un superordinateur climatique partagé. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 10-11</p>

<p>par l'industrie des batteries; et (8) Utiliser tous les outils, y compris la <i>Loi sur Investissement Canada</i>, pour assurer la protection et la mise en valeur de nos minéraux critiques, tant du point de vue de l'économie que de la sécurité nationale. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 54</p>			
<p>Nous nous engageons à : (1) Créer un fonds de l'avenir de deux milliards de dollars visant à favoriser la diversification économique locale et régionale en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador, lequel sera conçu en collaboration avec des travailleurs locaux, des syndicats, des établissements d'enseignement, des groupes environnementaux, des investisseurs et les peuples autochtones qui connaissent le mieux leurs communautés. Nous appuierons la diversification économique locale et régionale ainsi que les stratégies basées sur des lieux précis. (2) Aller de l'avant avec la législation Transition équitable en nous inspirant des commentaires reçus de travailleurs, de syndicats, de peuples autochtones, de communautés, de provinces et de territoires. (3) Créer plus d'occasions pour les femmes, les membres de la communauté LGBTQ2 et d'autres personnes sous-représentées dans le secteur de l'énergie, car lorsque nous incluons tout le monde, nous obtenons ce qu'il y a de mieux. (4) Lancer un centre de formation pour les emplois propres afin d'aider les travailleurs des industries, les travailleurs qualifiés et les travailleurs spécialisés de tous les secteurs à mettre à niveau leurs compétences ou à en acquérir de nouvelles pour être à la fine pointe de l'industrie du carbone à zéro émission. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 54</p>		<p>Nous établirons une Stratégie pancanadienne de crise qui aidera les communautés à planifier et s'adapter aux changements climatiques. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 51</p>	<p>Nous nous engageons à élaborer des stratégies menant le Canada à un bilan carbone négatif : (1) Élaborer des plans et politiques pour devenir carbone négatif, en relevant le défi de réduire la quantité totale de CO2 accumulée dans l'atmosphère et en engageant le Canada sur une nouvelle voie pour faire face à l'urgence climatique; et (2) Utiliser les compétences et les connaissances de l'industrie pétrolière et gazière pour devenir des leaders mondiaux dans les technologies nouvelles. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 10-12</p>

Nous nous engageons à : (1) Instaurer un crédit d'impôt à l'investissement pouvant aller jusqu'à 30 % pour un éventail de technologies propres, y compris les technologies à faible émission de carbone et les technologies carboneutres, en faisant appel à des experts externes pour déterminer quelles technologies devraient être couvertes; (2) Tirer profit des services de conseil d'entreprises émergentes de technologies propres afin de les guider, de la création à l'exportation, quant aux occasions et aux défis qui se présentent à elles. (3) Fournir un soutien et des mesures incitatives pour l'achat intérieur de technologies propres canadiennes. En faisant équipe avec d'autres paliers de gouvernement et de grandes entreprises existantes, nous pouvons aider les nouvelles entreprises canadiennes de technologies propres à trouver des clients ici même au Canada. (5) Tripler le financement des technologies propres dans les exploitations agricoles, notamment en matière d'énergie renouvelable, d'agriculture de précision et d'efficacité énergétique. (6) Collaborer avec des établissements d'enseignement postsecondaire et des organisations autochtones pour accélérer la création et la croissance d'entreprises autochtones de technologies propres. Tiré de *Avançons ensemble*. Page 55

Nous nous engageons à élaborer une nouvelle stratégie favorisant l'achat de produits propres afin de promouvoir et de prioriser l'utilisation de produits à faible teneur en carbone fabriqués au Canada dans les projets d'infrastructure publics et privés. Tiré de *Avançons ensemble*. Page 55



Nous travaillerons avec les provinces, municipalités et les gouvernements autochtones pour nous assurer que les collectivités disposent des ressources dont elles ont besoin pour faire face en toute sécurité aux événements météorologiques extrêmes. Cette Stratégie pancanadienne de crise aidera les communautés à planifier et s'adapter aux changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes auxquels nous sommes déjà confronté·es – en particulier les communautés vulnérables, éloignées et autochtones. Cette Stratégie sera soutenue par un financement à long terme pour l'adaptation, l'atténuation des catastrophes et des infrastructures résilientes au climat. Tiré de *Oser mieux*. Page 51

Un nouveau Corps civil pour le climat mobilisera les jeunes et créera des emplois pour soutenir les efforts de conservation et faire face au changement climatique. Tiré de *Oser mieux*. Page 51

Nous nous engageons à respecter les engagements relatifs aux efforts internationaux de lutte contre les changements climatiques : (1) Modeler toutes les politiques de lutte contre les changements climatiques de façon à respecter les engagements existants envers les efforts internationaux dans ce domaine, sachant que les politiques d'atténuation des changements climatiques ne seront efficaces que si elles sont le fruit d'une collaboration et d'une coordination internationales; (2) Présenter un nouvel engagement envers ce qu'on appelle les « contributions déterminées au niveau national » (CND) à l'Accord de Paris, correspondant à la juste part du Canada en matière de réduction des émissions (60 % de réduction d'ici 2030) pour atteindre l'objectif d'un réchauffement de 1,5 °C; (3) Accroître le financement de l'action climatique à hauteur de 4 milliards de dollars par année pour soutenir l'atténuation des effets des changements climatiques, l'adaptation à ces changements et les pertes et dommages dans les pays en développement; et (4) Participer activement aux efforts internationaux futurs, en faisant du Canada un chef de file des initiatives mondiales de lutte contre les changements climatiques. Tiré de *Plateforme de 2021. Il faut de l'audace*. Page 12

Nous nous engageons à investir dans des infrastructures vertes dans les pays en développement pour combattre la pauvreté énergétique : (1) Reconnu comme un des plus grands émetteurs de GES par habitant du monde, le Canada a la responsabilité de soutenir les efforts d'action climatique des autres pays et des communautés autochtones. C'est dans cette optique que nous soutiendrons des infrastructures vertes locales dans des pays en

			développement qui visent à combattre la pauvreté énergétique. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i> . Pages 12-13
<p>Nous nous engageons à : (1) Respecter l'engagement que nous avons pris avec les ministres des Finances du G7 plus tôt cette année concernant la divulgation obligatoire de renseignements financiers liés au climat. Cela permettra de fournir de l'information cohérente et utile dans la prise de décisions aux acteurs du marché et se fonde sur le cadre du groupe de travail sur les informations financières liées au climat, en collaboration avec les provinces et les territoires. (2) Exiger la divulgation de renseignements financiers liés au climat et l'élaboration de plans de carboneutralité pour les établissements sous réglementation fédérale, ce qui comprend les institutions financières, les fonds de pension et les organismes gouvernementaux. (3) Émettre annuellement des obligations vertes d'une valeur minimale de 5 milliards de dollars. (4) Élaborer une stratégie relative aux données climatiques pour s'assurer que le secteur privé et les communautés ont accès à des informations utiles sur le climat et pour orienter les investissements en infrastructure. (5) Travailler avec des spécialistes financiers par l'intermédiaire du conseil d'action en matière de finances durables afin d'élaborer une stratégie d'allocation de capital carboneutre et d'investir dans les types de placements nécessaires pour accélérer la transition du Canada vers un avenir prospère et propre. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 55</p>		<p>Nous améliorerons le Code national du bâtiment afin que, d'ici 2025, chaque nouveau bâtiment construit soit carboneutre. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 51</p>	<p>Nous nous engageons à interdire les exportations de charbon thermique au Canada : (1) Mettre fin à l'exportation de millions de tonnes de charbon américain depuis les ports canadiens. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Page 13</p>
<p>Nous nous engageons à : (1) Accélérer des projets majeurs de transport en commun. (2) Soutenir la transition vers des autobus carboneutres. (3)</p>		<p>Nous moderniserons et développerons le transport collectif au sein des collectivités et entre elles, et nous assurerons que le financement fédéral du</p>	

<p>Élaborer des solutions de transport en commun dans les régions rurales. (4) Faire la promotion d'une stratégie nationale de transport actif afin de construire des pistes cyclables, des trottoirs plus larges, des voies d'accès et des sentiers polyvalents. (5) Faire du système ferroviaire à grande fréquence une réalité. Nous irons de l'avant avec le projet du corridor Québec-Toronto, avec des arrêts à Trois-Rivières et à Peterborough, entre autres, en utilisant la technologie électrique. Nous lancerons un processus d'approvisionnement d'ici la fin de 2021 et nous explorerons la possibilité de prolonger ce système vers London et Windsor. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 56</p>		<p>transport collectif renforce la capacité de développement des projets à faibles émissions de carbone, comme les autobus à émissions nulles et les trains électriques, dans le but d'électrifier le transport collectif et les autres flottes municipales d'ici 2030. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 52</p>	
<p>Nous nous engageons à (1) former 1000 nouveaux pompiers communautaires pour nous assurer d'être prêts aux prochaines saisons d'incendie; (2) travailler avec les provinces et les territoires pour fournir aux pompiers l'équipement dont ils ont besoin pour combattre les incendies et pour rester en sécurité, comme des avions fabriqués au Canada, dans le but d'augmenter la capacité de lutte aérienne des provinces contre les incendies; et (3) soutenir et élargir des équipes d'incendie dirigées par des Autochtones et se doter de moyens de mieux intégrer des stratégies axées sur le savoir traditionnel autochtone dans la gestion des incendies. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 56</p>		<p>Nous soutiendrons le transport collectif en doublant de façon permanente le Fonds pour le développement des collectivités du Canada et nous mettrons sur pied un programme public d'autobus entre les villes. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 45</p>	
<p>Nous nous engageons à : (1) Appuyer les rénovations et les mises à niveau en vue d'offrir plus de protection contre les conditions météorologiques extrêmes. (2) Terminer notre travail avec les provinces et les territoires afin d'élaborer des plans d'inondation pour les zones à risque élevé au cours des trois prochaines années. (3) Créer un portail</p>		<p>Nous prolongerons les incitatifs fédéraux pour les véhicules zéro émission (VZE) et offrirons un répit aux familles qui travaillent fort en renonçant à la taxe de vente fédérale sur les VZE. Nous augmenterons ces incitatifs jusqu'à 15 000 \$ par famille pour les véhicules fabriqués ici. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 52</p>	

national pour les inondations dans le but que les Canadiens disposent de l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions sur le lieu de construction de leur maison et de leur communauté, ainsi que sur la façon de les construire et de les protéger contre les risques d'inondation. (4) Prendre des mesures visant à protéger les propriétaires de maison qui sont à risque élevé d'inondation et qui n'ont pas une couverture d'assurance suffisante grâce à la création d'un programme national d'assurance à faible coût contre les inondations. (5) Élaborer des stratégies, en collaboration avec l'industrie des assurances et avec le secteur privé, afin de diminuer les primes d'assurance en trouvant des moyens économiques de mieux protéger les communautés et les maisons contre les répercussions des changements climatiques, et de permettre aux gens d'économiser de l'argent. (6) Agrandir le bureau du conseiller à la sécurité nationale et au renseignement pour assurer la sécurité des Canadiens, compte tenu de l'incidence grandissante qu'ont les changements climatiques à l'échelle mondiale. Créer un programme d'évaluation des maisons en matière d'adaptation du climat qui sera élaboré en complément des vérifications de l'efficacité énergétique des logements proposées par ÉnerGuide. (7) Élargir les critères d'admissibilité au programme de rénovation domiciliaire majeure et à la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes de la SCHL afin d'y inclure plus de mesures de résilience climatique. (8) Achever la toute première stratégie nationale d'adaptation du Canada d'ici la fin de 2022, qui permettra d'établir des objectifs et des indicateurs clairs de mesure des progrès en matière d'adaptation, et d'en renforcer l'analyse de rentabilité. (9) Terminer et appliquer un objectif

<p>climatique pour s'assurer que les considérations en matière d'adaptation et d'atténuation climatiques sont intégrées à la prise de décision du gouvernement fédéral. (10) Travailler avec les provinces, les territoires et les agriculteurs, y compris les autochtones et les jeunes agriculteurs, à la mise à jour de programmes agricoles de gestion des risques commerciaux afin d'y intégrer pleinement la gestion des risques climatiques, les pratiques environnementales et la préparation aux changements climatiques. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Pages 56-57</p>			
<p>Nous nous engageons à créer des trousseaux d'outils de libre accès sur les changements climatiques pour aider les propriétaires d'infrastructures et les investisseurs à élaborer des projets visant à s'assurer que le Canada est sur la bonne voie vers un avenir résilient et carboneutre. S'appuyant sur les exigences actuelles tenant compte des changements climatiques pour les projets d'infrastructure financés par le gouvernement fédéral, ces trousseaux d'outils offriront des méthodologies d'évaluation de la résilience, des occasions d'intégration de technologies à faibles émissions de carbone et de matériaux de construction, ainsi que des directives de calcul des émissions de carbone. Tiré de <i>Avançons ensemble</i>. Page 57</p>		<p>Notre objectif est d'alimenter le pays en électricité carboneutre d'ici 2030 et de passer à 100 % d'électricité sans émissions de gaz d'ici 2040. Pour réaliser ces progrès, nous créerons une Banque canadienne du climat qui contribuera à stimuler les investissements dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les technologies à faible émission de carbone dans toutes les régions. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 53</p>	
		<p>La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones a été adoptée. Comme prochaine étape, nous intégrerons la réconciliation au cœur de lutte contre la crise climatique, en veillant à ce que les Premières nations, les Inuit-es et les Métis-ses soient des partenaires à part entière, égaux dans nos efforts pour faire face à la crise climatique. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 56</p>	

		<p>Nous nous assurerons que les investissements dans le domaine du climat visent à réduire les inégalités, à respecter les droits des Autochtones et à soutenir les communautés qui ont été laissées pour compte par les décennies d'inaction des libéraux et des conservateurs. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 56</p>	
		<p>Nous aiderons les pays à faible revenu à composer avec les répercussions des changements climatiques. Cela devrait inclure un financement pour aider à protéger les personnes les plus vulnérables aux impacts des changements, ainsi que le respect de nouveaux objectifs robustes de réduction des émissions de GES au pays. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 116</p>	

8. LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Parti libéral	Parti conservateur	Nouveau parti démocratique	Parti vert
<p>Nous allons : (1) Doubler le crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire, à 20 000 \$, ce qui remettra jusqu'à 1 500 \$ dans les poches des Canadiens qui en ont besoin; 2) Établir un comité d'experts pour fournir des recommandations sur la mise en œuvre d'une allocation Vieillir chez soi. Tiré de <i>Avançons ensemble, Pour tout le monde</i>. Page 20</p>	<p>Les conservateurs du Canada vont doubler le supplément pour invalidité de l'Allocation canadienne pour les travailleurs, de 713 \$ à 1 500 \$, ce qui aidera les Canadiens handicapés à faible revenu, en plus d'augmenter l'Allocation canadienne pour les travailleurs. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 143.</p>	<p>Nous ferons respecter la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies et renforcerons la <i>Loi sur l'accessibilité</i> afin qu'elle s'applique également à tous les organismes fédéraux et qu'elle leur donne le pouvoir d'établir et d'appliquer des normes d'accessibilité opportunes. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 66</p>	<p>Nous allons : (1) Travailler à la création d'une Loi canadienne sur les personnes handicapées (LCPH) qui exprimera la vision des Canadiens d'une société plus équitable plutôt que la confusion actuelle résultant de la multiplicité des lois, normes, politiques et programmes qui prévalent; (2) Soutenir un fonds national d'équipement pour fournir des équipements tels que des fauteuils roulants et des outils d'accessibilité afin d'aider les personnes handicapées à disposer des outils nécessaires pour participer pleinement au travail et à la vie communautaire (il peut s'agir d'un programme conjoint avec les provinces – la préoccupation est l'égalité d'accès et les normes communes); (3) Investir dans des logements sociaux adaptés au besoin pour répondre à des besoins particuliers, avec des options de location et d'achat; (4) Fournir aux provinces et aux territoires des paiements de transfert fédéraux en matière de santé destinés à la réadaptation des personnes devenues handicapées, par exemple en cas de perte de membres, etc.; (5) Appliquer la loi sur l'équité en matière d'emploi afin de garantir que les personnes handicapées bénéficient de l'égalité des chances en matière d'emploi et d'avancement à long terme. Les personnes handicapées sont généralement les dernières à trouver un emploi et les premières à être licenciées; (6) Instaurer un revenu vital garanti pour les personnes handicapées afin qu'aucune d'entre elles ne vive dans la pauvreté; (7) Convertir le crédit d'impôt</p>

			pour personnes handicapées (CIPH) en un crédit remboursable; (8) Remanier le test du Régime de pensions du Canada/prestation d'invalidité (RPC/PI) pour y intégrer la définition du CIPH et permettre l'occupation d'emplois. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i> . Pages 94-95
Réintroduire une <i>Loi sur la prestation canadienne pour les personnes handicapées</i> , qui assurera le versement d'une prestation mensuelle directe, la Prestation canadienne d'invalidité, aux Canadiens handicapés à faible revenu âgés de 18 à 64 ans. Tirée de : <i>Avançons ensemble, Pour tout le monde</i> . Page 44	Nous allons allouer 80 millions de dollars additionnels par année par l'intermédiaire du Fonds pour l'accessibilité pour : (1) Offrir des incitatifs additionnels aux petites entreprises et aux projets communautaires afin d'améliorer l'accessibilité; (2) Offrir des subventions et un soutien pour tous les types d'équipement dont les Canadiens handicapés ont besoin pour travailler; (3) Améliorer les programmes existants afin que plus de Canadiens handicapés puissent participer à la population active. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i> . Page 144	Nous étendrons les programmes de sécurité du revenu afin que les personnes en situation de handicap aient un revenu minimum garanti. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 66	
Nous allons élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'emploi pour les Canadiens en situation de handicap. Cette stratégie sera axée sur le soutien aux travailleurs et aux employeurs et créera des milieux de travail inclusifs et accueillants. Elle prévoira aussi un investissement dans le programme d'embauche inclusif Prêts, disponibles et capables afin de soutenir les personnes souffrant d'un handicap intellectuel ou d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Créer un nouveau volet de la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ) afin d'offrir aux jeunes 5 000 possibilités d'emploi par année. Les jeunes Canadiens en situation de handicap pourraient ainsi acquérir les compétences, l'expérience et les aptitudes nécessaires pour intégrer avec succès le marché du travail et	Afin d'offrir un soutien financier à un plus grand nombre de Canadiens handicapés, nous allons réduire le nombre d'heures requises pour être admissible au Crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) et aux Régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI), le faisant passer de 14 à 10 heures par semaine. Ces changements permettront à une personne handicapée admissible au Crédit d'impôt ou à sa famille de recevoir 2 100 \$ par année en moyenne. Une meilleure admissibilité au Crédit d'impôt facilitera également l'admissibilité au REEI, qui offre jusqu'à 3 500 \$ par année en subventions aux Canadiens handicapés. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i> . Page 144	Nous étendrons les programmes d'emploi pour nous assurer que tout le monde soit en mesure de travailler, en fonction de ses capacités. Tiré de <i>Oser mieux</i> . Page 66	

<p>entreprendre une carrière prospère. Tiré de <i>Avançons ensemble, Pour tout le monde</i>. Page 45</p>			
	<p>Nous allons réviser l'éventail complexe des mesures de soutien et de prestations pour personnes handicapées afin de veiller à ce que le fait de travailler se solde toujours par une meilleure situation financière et travailler avec les provinces pour faire en sorte que les programmes fédéraux sont conçus pour fonctionner avec les programmes provinciaux à cette fin. Tiré de Communiqué de presse « <i>Erin O'Toole annonce son plan pour soutenir les Canadiens vivant avec un handicap</i> »</p>	<p>Nous améliorerons la couverture d'assurance-emploi : en accroissant les prestations de maladie pour les faire passer à 50 semaines et en créant un projet pilote pour permettre aux travailleuses et travailleurs ayant une invalidité épisodique d'avoir accès aux prestations en fonction de leurs besoins. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 66</p>	
		<p>Nous rétablirons la distribution du courrier à domicile pour celles et ceux l'ayant perdu sous les conservateurs, et construirons des logements sociaux, abordables et accessibles partout au pays. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 66</p>	

9. LA THÉRAPIE DE CONVERSION

Parti libéral	Parti conservateur	Nouveau parti démocratique	Parti vert
<p>Nous allons présenter de nouveau, à l'intérieur de 100 jours, un projet de loi visant à interdire pour tous la pratique de la thérapie de conversion, et étendre la portée de l'interdiction afin d'inclure les personnes âgées de 18 ans et plus. Tiré de <i>Avançons ensemble, Pour tout le monde</i>. Page 44</p>	<p>Nous allons appliquer l'interdiction promise par les libéraux de Trudeau, mais qui ne cesse d'être retardée pour des raisons politiques. En utilisant le langage clair du ministère de la Justice sur l'intention derrière l'interdiction, nous allons préciser qu'elle ne criminalise pas les discussions non coercitives, rassurant les parents et d'autres personnes qui craignent que des discussions légitimes soient criminalisées. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 155</p>	<p>En ce qui concerne l'orientation sexuelle et l'expression de genre, les pratiques préjudiciables comme les « thérapies de conversion » n'ont pas leur place ici. Contrairement aux libéraux, qui ont fait du sur place pendant six ans, nous allons immédiatement légiférer pour interdire les thérapies de conversion en collaborant avec les provinces et les territoires pour appuyer l'élimination de cette pratique dans toutes les régions du pays. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 104.</p>	

10. L'AIDE MÉDICALE À MOURIR (AMM)

Parti libéral	Parti conservateur	Nouveau parti démocratique	Parti vert
	Nous allons rétablir la période d'attente de dix jours pour nous assurer les gens ne prennent pas cette décision quand ils sont les plus vulnérables. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i> . Page 70		
	Nous allons rétablir l'exigence de deux témoins pleinement indépendants pour nous assurer que les personnes vulnérables ne sont pas forcées d'agir. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i> . Page 70		
	Nous allons exiger que toute discussion sur l'AMM ait lieu uniquement si elle est initiée par le patient et interdire aux travailleurs de la santé de la proposer à quelqu'un qui n'en veut pas. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i> . Page 70		
	Nous allons abolir la disposition du projet de loi C-7 permettant l'AMM pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i> . Page 70		
	Nous allons exiger que tout patient recevant l'AMM soit informé/rappelé immédiatement avant de la recevoir et ait la possibilité de retirer son consentement. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i> . Page 70		
	Nous allons protéger le droit des patients d'être soignés dans un environnement n'offrant pas		

	l'AMM. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i> . Page 70		
	Exiger que les professionnels de la santé approuvant les demandes d'AMM (évaluateurs) examinent et consultent directement le patient avant d'approuver la demande (par un examen virtuel au besoin). Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i> . Page 70		
	Nous allons exiger que les évaluateurs suivent une formation afin d'assurer qu'ils connaissent parfaitement et respectent les lois et les pratiques exemplaires sur l'AMM. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i> . Page 70		

11. LES SOINS À DOMICILE ET LES SOINS DE LONGUE DURÉE

Parti libéral	Parti conservateur	Nouveau parti démocratique	Parti vert
<p>Nous travaillerons avec les provinces et les territoires, tout en respectant leurs champs de compétences, pour soutenir les aînés grâce à un investissement de neuf milliards de dollars sur 5 ans pour : (1) Augmenter le salaire des préposés aux services de soutien personnel, y compris un salaire minimum d'au moins 25 \$/h; (2) Former jusqu'à 50 000 nouveaux préposés aux services de soutien personnel; (3) Doubler le crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire - pouvant aller jusqu'à 1 500 \$ supplémentaires - afin de mieux soutenir les aînés qui choisissent de rester à la maison; (4) 3 milliards de dollars pour améliorer la qualité des centres de soins de longue durée et la disponibilité des lits; (5) Continuer à mettre en œuvre des mesures plus strictes de prévention et de contrôle des infections, notamment dans le cadre d'inspections de centres de soins de longue durée menées par les provinces et les territoires; (6) Élaborer, avec les provinces, une <i>Loi sur les soins de longue durée sécuritaires</i> pour nous assurer que les aînés partout au pays obtiennent les soins qu'ils méritent. Tiré de <i>Les libéraux continuent d'avancer avec de meilleurs soins pour nos aînés</i></p>	<p>Nous aiderons les aînés à rester chez eux en : (a) modifiant le crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire en augmentant la limite de 10 000 \$ par logement à 10 000 \$ par personne; (b) permettant aux aînés ou à leurs aidants naturels, ce qui comprend leurs enfants, à réclamer le crédit d'impôt pour frais médicaux pour les soins à domicile au lieu de leur permettre seulement de réclamer le crédit pour soins auxiliaires s'ils vivent dans un foyer. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 157</p>	<p>Nous mettrons fin aux centres de soins palliatifs et de longue durée privés à but lucratif et placerons ces centres sous la tutelle du gouvernement, en commençant par l'établissement Revera, qui appartient au gouvernement fédéral. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 60</p>	<p>Nous allons : (1) Assujettir les soins de longue durée à la Loi canadienne sur la santé : (a) les soins universels assureront que chaque personne en soins de longue durée au Canada a accès à des soins de qualité et abordables; (2) Améliorer la qualité des soins dans les établissements de soins de longue durée : (a) créer des normes nationales exécutoires pour les SLD; (b) mettre en place un investissement transformateur pour les soins aux personnes âgées, comprenant le financement des infrastructures et de la dotation en personnel; (c) exiger que les établissements de SLD soient préparés aux situations d'urgence et aux pandémies, ce qui signifie que le personnel, les aidants naturels et les résidents disposent d'équipements de protection individuelle et de tests de dépistage de COVID-19 appropriés et suffisants; (d) fixer une norme nationale de quatre heures de soins réglementés par jour pour chaque personne résidant en centre SLD; (e) faire respecter les normes nationales de soins par la responsabilisation et des sanctions, pouvant donner lieu à des poursuites pénales; (f) assurer aux familles un accès sûr aux établissements de SLD; (g) fournir toutes les vaccinations nécessaires à tous les résidents, au personnel et aux aidants dans les établissements de soins de longue durée (pas seulement contre la COVID-19, mais aussi contre la grippe, la pneumonie, la diphtérie, la coqueluche, etc.); (3) Améliorer la qualité de vie de la main-d'œuvre des établissements de soins de</p>

longue durée : (a) augmenter et stabiliser le personnel dans les établissements de SLD et améliorer la formation du personnel, la rémunération équitable, les avantages sociaux et les congés de maladie payés; (b) investir dans la formation et l'éducation afin de soutenir le perfectionnement professionnel continu et la spécialisation de la main-d'œuvre dans les établissements de SLD; (c) accorder la priorité, parmi les demandes d'immigration, aux personnes ayant des compétences en soins aux personnes âgées et en SLD; 4) investir dans les soins à domicile et en milieu communautaire : (a) fournir aux provinces et territoires un transfert spécial de soins aux aînés, dédié à des améliorations précises aux soins à domicile et en milieu communautaire et aux soins de longue durée, distinct des transferts; (b) orienter la politique de SLD vers le vieillissement chez soi en faisant en sorte que le transfert des soins aux aînés comprenne un investissement transformateur dans les soins à domicile et en milieu communautaire (comme les communautés de retraités naturelles, les grappes de cohabitation et les programmes améliorés de soutien à domicile); (c) augmenter de 13 % à 35 % la proportion des investissements en SLD dédiée aux soins à domicile et en milieu communautaire afin d'atteindre la moyenne de l'OCDE; (d) Mettre fin aux établissements de SLD à but lucratif en les réorientant vers des modèles communautaires; (e) transformer le crédit d'impôt pour les aidants en un crédit d'impôt remboursable afin de donner plus de flexibilité aux aidants naturels (par rapport au statut actuel de crédit d'impôt sur le revenu gagné); (f) faire passer le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire de 10 000 \$ par ménage à 10 000 \$ par personne afin que davantage de personnes puissent vieillir chez

			elles. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'aide</i> . Pages 59-60
<p>Nous allons : (1) Élargir le crédit canadien pour aidant naturel pour en faire une prestation remboursable et libre d'impôt. Cela aidera 200 000 Canadiens de plus à en profiter, tout en augmentant l'aide fournie à 448 000 personnes; (2) Rendre le crédit canadien pour aidant naturel remboursable pour permettre aux personnes qui en bénéficient de recevoir jusqu'à 1 250 \$ par année. Tiré de <i>Avançons ensemble, Pour tout le monde</i>. Page 18</p>	<p>Nous allons aider les nombreux Canadiens qui prennent soin de leurs parents, en plus d'aider les aînés à éviter de devoir vivre dans un établissement de soins de longue durée en : 1) Créant la Prestation canadienne pour les soins aux aînés, versant 200 \$ par mois, par ménage, à tout Canadien qui vit avec un parent de plus de 70 ans et qui en prend soin. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 157</p>	<p>Nous travaillerons en collaboration avec les patient-es, le personnel soignant et les gouvernements provinciaux et territoriaux pour élaborer des normes pancanadiennes pour les soins à domicile et de longue durée, régies par les mêmes principes que la <i>Loi canadienne sur la santé</i>. De : <i>Oser mieux</i>. Page 61</p>	
<p>Nous allons : (1) Élaborer en collaboration un Cadre autochtone des soins de longue durée et des soins continus fondé sur les distinctions et dirigé par les communautés qui aura comme priorité de veiller à ce que les Autochtones puissent recevoir des soins de longue durée et des soins continus au sein de leur communauté ou à proximité, ainsi que des soins et des programmes culturellement appropriés, et ce, qu'ils se trouvent en zone urbaine, rurale ou nordique; (2) Favoriser l'apparition de « navigateurs » autochtones du système de santé afin qu'ils puissent assurer un soutien spécialisé aux Autochtones et à leurs familles et les aider en particulier à s'orienter parmi les services associés aux soins de longue durée et aux soins continus. Tiré de <i>Avançons ensemble, Pour tout le monde</i>. Page 71</p>	<p>Nous allons aider les aînés à recevoir les soins dont ils ont besoin en : (1) Réparant les soins de longue durée. Nous allons allouer trois milliards de dollars aux infrastructures au cours des trois prochaines années afin de rénover les établissements de soins de longue durée dans l'ensemble des provinces et des territoires pour améliorer les soins prodigués aux résidents. Nous allons encourager la formation de partenariats avec des organisations sans but lucratif qui prodiguent beaucoup de soins de longue durée; (2) Augmenter le personnel de soutien. La COVID-19 a mis en lumière le manque de personnel de soutien – ceux qui prennent soin au quotidien des aînés dans les établissements de soins de longue durée, les maisons de retraite ou leur propre domicile. Nous allons aider à répondre à la demande de personnel de soutien en : (a) traitant en priorité les programmes d'immigration pour les gens qui peuvent offrir des soins de longue durée ou des soins à domicile; (b) encourageant ces carrières par l'intermédiaire des programmes d'immigration et d'établissement des réfugiés. Tiré</p>		

de *Plan de rétablissement du Canada*. Pages 157-158

12. LA SANTÉ PUBLIQUE

Parti libéral

Nous allons protéger les gains qu'ont réalisés les Canadiens dans la lutte contre la COVID-19, en : (a) introduisant le fonds pour les certificats de vaccination contre la COVID-19 d'un milliard de dollars pour appuyer les provinces et les territoires qui instaurent la preuve vaccinale obligatoire dans leur territoire de compétence pour les commerces non essentiels et les lieux publics; (b) continuant de procurer assez de vaccins pour que tous les Canadiens aient accès à des rappels gratuits contre la COVID-19 et aux vaccins de deuxième génération, le cas échéant, dans toutes les provinces et dans tous les territoires; (c) investissant 100 millions de dollars pour étudier les effets à long terme de la COVID-19 sur la santé, y compris les effets de la COVID-19 de longue durée sur des groupes comme les populations et enfants vulnérables. Tiré de Document d'information « *Mener à terme la campagne de vaccination grâce à la preuve vaccinale* »

Parti conservateur

Nous allons présenter un Plan de préparation d'urgence du Canada qui va : (1) Rendre le Canada résilient aux menaces grâce à la recherche sur les vaccins, les mises à l'essai et capacité de fabrication; augmenter la production nationale de fournitures essentielles; rétablir le tarif sur les équipements de protection individuelle (ÉPI) importés; réformer le Système de la réserve nationale d'urgence du Canada et concevoir des systèmes de recherche des contacts fondés sur des données probantes et créer une nouvelle capacité de laboratoire à niveau de confinement élevé, parallèlement au Laboratoire national de microbiologie; (2) Prévenir les pandémies en : contrant la menace posée par les marchés d'animaux et le commerce d'espèces sauvages et en interdisant l'exportation de virus mortels vers des pays non fiables; (3) Détecter et évaluer les menaces en rétablissant le Réseau mondial d'information en santé publique (RMISP); contrer la menace avec un leadership scientifique; renforcer le mandat de Santé Canada pour s'assurer qu'il peut rapidement étudier des innovations cruciales comme de

Nouveau parti démocratique

Nous fournirons à l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) du financement à long terme pour protéger la santé publique et lui procurer une capacité de pointe en cas de crise. Tiré de *Plateforme de 2021. Il faut de l'audace*. Page 67.

Parti vert

Nous allons : (1) Ordonner une enquête publique qui évaluera la réponse conjointe de tous les ordres de gouvernement en vue de déterminer ce qui s'est bien passé et ce qui aurait pu être mieux fait; (2) Créer une force opérationnelle intergouvernementale d'intervention rapide pouvant être activée dès que survient une urgence; (3) S'assurer que le Canada dispose d'une capacité robuste de fabrication de produits pharmaceutiques; (4) Voir à ce que le Canada dispose d'un stock suffisant d'EPI (équipements de protection individuelle) en augmentant la production nationale; (5) Consacrer un financement particulier à l'intégration accrue de la santé publique avec les soins primaires communautaires en tant que premier point d'accès du système de soins de santé; (6) Diminuer la dépendance générale du Canada à l'égard des chaînes d'approvisionnement mondiales pour les biens et services essentiels; (7) Renforcer le Réseau mondial d'information sur la santé publique (RMISP) en vue de signaler les problèmes potentiels de santé publique à l'échelle mondiale; (8) Se préparer aux futures pandémies en investissant dans nos systèmes de soins de santé et de soins de longue durée, notamment par la restructuration; (9)

	<p>nouveaux tests, traitements et vaccins. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Pages 64-66</p>		<p>Fournir à l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) du financement à long terme pour protéger la santé publique et lui procurer une capacité de pointe en cas de crise; (10) Investir dans la recherche et la production de vaccins et de produits thérapeutiques afin d'améliorer la capacité du Canada à s'approvisionner en vaccins et en traitements médicaux sur le plan national; (11) S'engager à être guidé par les recommandations des scientifiques et des spécialistes en formulation de stratégies d'intervention d'urgence; (12) Accélérer l'évolution du Canada vers une économie verte à émissions nettes zéro afin de limiter le réchauffement climatique et l'intensification provoqués par les événements météorologiques et climatiques extrêmes; (13) Investir dans des mesures visant à limiter l'impact des événements météorologiques et climatiques extrêmes qui se produisent déjà, et qui continueront à se produire, en raison de changements climatiques irréversibles; (14) Enrayer et inverser la perte de biodiversité et d'espèces pour aider à traiter les causes sous-jacentes, car les pandémies risquent d'augmenter en fréquence et en gravité à défaut de s'attaquer au déclin de la biodiversité. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 66-67</p>
<p>Nous allons investir un montant supplémentaire de 100 millions de dollars dans le Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire, qui servira à mener des projets d'amélioration de la ventilation partout au Canada, ainsi que dix millions de dollars pour que de Premières Nations puissent améliorer la qualité de l'air dans les écoles des réserves. Tiré de <i>Avançons ensemble, Pour tout le monde</i>. Page 7</p>		<p>Nous veillerons à ce que le Canada maintienne un stock adéquat et gère de façon responsable les équipements de protection individuelle, en mettant l'accent sur la production à l'échelle canadienne. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 59</p>	<p>Nous allons : (1) Légiférer le droit à un environnement sain, en favorisant une plus grande transparence dans la prise de décision, les droits de participation du public et l'accès aux mécanismes de révision judiciaire; (2) Fixer des objectifs de réduction de l'utilisation des pesticides dans l'agriculture par le biais de programmes visant à aider les agriculteurs à passer à l'agriculture biologique et régénérative ou régénératrice; (3)</p>

			<p>Renforcer la <i>Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE)</i> afin de limiter l'autorisation et l'utilisation de produits chimiques toxiques qui affectent la santé et l'environnement; (4) Réglementer les microfibres en tant que substance toxique selon la LCPE; (5) Invoquer le principe de précaution pour prendre des décisions concernant l'approbation de produits, de substances, de projets et de processus lorsqu'il existe un risque de dommages irréversibles. S'il n'y a pas de preuve scientifique de la sécurité, alors l'approbation sera refusée; (6) Relancer et étendre le réseau national de contrôle et de surveillance des pesticides; (7) Créer une base de données de signalement des effets indésirables à l'intention des médecins et des salles d'urgence afin de suivre les impacts sanitaires des pesticides et d'autres produits chimiques; (8) Interdire les pesticides néonicotinoïdes tueurs d'abeilles et d'autres pollinisateurs et aider les agriculteurs à passer à d'autres solutions; (9) Interdire toutes les utilisations forestières et cosmétiques (superficielles) des herbicides à base de glyphosate et leur utilisation pour le défanage avant la récolte; (10) Interdire tous les ingrédients toxiques dans les produits de soins personnels; (11) En collaboration avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux et autochtones, élaborer une stratégie nationale de l'eau afin de garantir de l'eau potable à toutes les populations canadiennes. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 72-73</p>
<p>Nous fournirons 100 millions de dollars à l'Initiative canadienne pour des collectivités en santé, dont 70 millions de dollars dans un nouveau volet s'articulant autour de l'amélioration de la</p>		<p>Nous veillerons à ce que l'indépendance de l'administratrice ou l'administrateur en chef de la santé publique du Canada soit protégée par la loi et nous exigerons qu'il ou elle présente chaque année au Parlement un rapport sur les recommandations</p>	

<p>ventilation. Tiré de <i>Avançons ensemble, Pour tout le monde</i>. Page 7</p>		<p>visant à améliorer les mesures d'urgence en matière de santé publique au Canada. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 59</p>	
<p>Nous allons offrir un crédit d'impôt aux petites entreprises afin qu'elles puissent investir dans l'amélioration de leur système de ventilation. Tiré de <i>Avançons ensemble, Pour tout le monde</i>. Page 7</p>		<p>Nous renforcerons le Réseau mondial d'information sur la santé publique, qui assure la surveillance et les premières alertes essentielles à la gestion des urgences internationales en matière de santé publique, comme les pandémies. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 59</p>	
		<p>Nous créerons une société d'État chargée de la production nationale de vaccins afin que nous ne soyons plus jamais en queue de peloton. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 59</p>	
		<p>Pour protéger le personnel médical, les patient-es et les travailleuses et travailleurs essentiels, nous veillerons à ce que le Canada maintienne un stock adéquat et gère de façon responsable les équipements de protection individuelle, en mettant l'accent sur la production à l'échelle canadienne. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 59</p>	
		<p>Afin d'améliorer la santé globale et de mettre fin à la pandémie partout dans le monde, nous devons soutenir pleinement les efforts mondiaux visant à rendre les vaccins accessibles aux personnes les plus vulnérables. Cela comprend la renonciation aux aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), permettant de renoncer aux droits de propriété intellectuelle pour les vaccins contre la COVID-19 et d'assurer le transfert de technologie, afin que les pays à faible revenu puissent fabriquer des vaccins localement et sauver des vies Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 115</p>	

Nous pensons que nous avons un rôle important à jouer pour veiller à ce que des stratégies à long terme soient mises en place pour renforcer les systèmes de santé des pays en développement. Le Canada devrait également contribuer davantage au *Fonds international pour lutter contre le SIDA, la tuberculose et la malaria*, afin d'appuyer ces systèmes de santé et mettre fin à ces épidémies. Tiré de *Oser mieux*. Page 115

13. LE REVENU DE BASE

Parti libéral	Parti conservateur	Nouveau parti démocratique	Parti vert
<p>Nous allons : (1) Poursuivre la mise en œuvre de son plan visant à augmenter les prestations de la SV de 10 % l'année prochaine pour les aînés de 75 ans et plus; (2) Augmenter le SRG de 500 \$ pour les aînés vivant seuls et de 750 \$ pour les couples, à compter de l'âge de 65 ans. Tiré de <i>Avançons ensemble, Pour tout le monde</i>. Page 20</p>	<p>Un trop grand nombre de femmes âgées au Canada vivent dans la pauvreté, font face à des menaces de violence et n'ont pas les moyens de vieillir dans la dignité. Nous élaborerons une stratégie nationale pour contrer la pauvreté et la violence chez les Canadiennes âgées. Tiré de <i>Plan de rétablissement du Canada</i>. Page 143</p>	<p>Nous introduirons un revenu décent garanti pour tous les Canadiens afin de sortir tous les aînés et les personnes vivant avec un handicap de la pauvreté et instaurer la couverture des médicaments d'ordonnance pour tous et toutes, avec un investissement annuel de 10 milliards de dollars. Tiré de <i>Oser mieux</i>. Page 28</p>	<p>Nous allons mettre en place un programme complet et équitable de revenu de subsistance garanti (RSG) pour tous et toutes au Canada : (1) Les paiements seraient fixés à un niveau « viable » pour les différentes régions du pays selon la valeur d'un panier de consommation de base. Le gouvernement fédéral fournirait une subvention initiale de base dans tout le pays, et un organisme intergouvernemental déterminerait et administrerait les montants supplémentaires nécessaires; (2) En permettant aux provinces de réduire leurs dépenses d'aide sociale, un RSG national leur donnerait une marge budgétaire pour les coûts de santé qu'elles réclament d'Ottawa; (3) Le RSG servirait de supplément et de complément aux services publics existants et ne découragerait pas le travail, contrairement aux prestations provinciales d'aide sociale; (4) Le programme de revenu de subsistance garanti couvrirait tout le monde, avec un montant de prestation diminuant progressivement à mesure de l'augmentation des autres revenus. Les prestations pour les aînés et les enfants resteraient en place. Tiré de <i>Plateforme de 2021. Il faut de l'audace</i>. Pages 52-53</p>

VUE D'ENSEMBLE DES PLATEFORMES ÉLECTORALES FÉDÉRALES 2021



SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE
141, avenue Laurier ouest, bureau 702
Ottawa, Ontario K1P 5J3
Tél : 613-237-2144
Numéro sans frais : 1-888-472-0657
Télécopieur : 613-237-1674
Courriel: cpa@cpa.ca

